

ELLE MAINTIENT
LE MAILLOT
DE L'ALGÉRIE

**Adidas rejette
la demande
marocaine**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 16

Vendredi 14 - samedi 15 octobre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5663 - 19^e année

INDUSTRIE
AUTOMOBILE
**Fiat ouvre
le bal
du marché
algérien**

P 5

**NOTRE ÉCONOMIE PARMIS LES PLUS CROISSANTES
EN 2022 DANS LE MONDE ARABE**

Le FMI distribue de bons points à l'Algérie

LIRE EN PAGE 4

**14 FACTIONS PALESTINIENNES DONT LE HAMAS ET LE FATAH,
SCÈLLENT LEUR UNION À TRAVERS LA DÉCLARATION D'ALGER**

Historique accord de réconciliation !

- ▶ **Le président Tebboune : « Une journée mémorable »**
- ▶ **Ismail Haniyeh (HAMAS) « Jour heureux pour les Palestiniens »**
- ▶ **Mohamed El-Hindi (FATAH) : « Fin de la division »**
- ▶ **La Russie, la Turquie, le Qatar, la Libye ... s'en félicitent**
- ▶ **Sommet arabe : L'enjeu de l'unité palestinienne**

LIRE EN PAGES 2 & 3



DÉCLARATION D'ALGER

L'enjeu de l'unité palestinienne

En coopération avec la partie palestinienne et sous la supervision de l'Algérie, un groupe de travail algéro-arabe sera chargé de superviser et de suivre la mise en œuvre des clauses de la Déclaration d'Alger signée, jeudi, au Palais des Nations du Club des Pins, par les participants à la "Conférence d'unification des rangs palestiniens".

C'est le 9ème et dernier article de la Déclaration, mais le premier qui sera appliqué puisque l'Algérie présentera les résultats de la Conférence au sommet arabe, début novembre, ce qui permettra de former le groupe de travail algéro-arabe. Car, tout le problème sera de traduire en réalités concrètes les principes de la Déclaration d'Alger sur lesquels sont convenues les 14 factions palestiniennes qui l'ont signée. Les participants à la Conférence réunie du 11 au 13 octobre à l'initiative et sous le parrainage



PH: DR

du Président Abdelmadjid Tebboune, en sont eux-mêmes conscients. Ils ont appelé les dirigeants algériens à poursuivre leurs efforts avec les dirigeants arabes pour suivre la mise en œuvre de la Déclaration d'Alger. Le mécanisme de suivi que le Sommet arabe s'attellera en priorité à créer aura d'abord à veiller au principal acquis, exprimé dès les premières lignes de la Déclaration : «l'unité nationale comme base de toute résistance à l'occupation». Elle est indispensable pour réaliser les objectifs légitimes du peuple palestinien. Pour cela, les factions palestiniennes doivent adopter «la voie du dialogue et de la concertation pour résoudre les

différends sur la scène palestinienne, dans le but de permettre à tous d'adhérer à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien». Les factions palestiniennes sont d'accord pour «consacrer le principe de partenariat politique entre les différentes forces nationales palestiniennes, notamment par le biais d'élections, de manière à permettre une large participation aux échéances nationales à venir dans la patrie mais aussi pour la diaspora», «prendre des mesures pratiques pour consacrer la réconciliation nationale et mettre fin à la division» et «renforcer et développer le rôle

de l'OLP et en activer les institutions, avec la participation de toutes les factions palestiniennes, étant le seul représentant légitime et incontournable du peuple palestinien». Cela dépendra sans doute du «mécanisme des Secrétaires généraux des factions palestiniennes» auquel la Déclaration d'Alger confie la mission de «suivre la fin de la division et la réalisation de l'unité nationale et du partenariat politique national».

Ensuite, le reste devrait découler de source, pour la réalisation des deux principaux objectifs de la Déclaration d'Alger, dans l'échéance d'un an qu'elle a fixée. Il s'agit de l'élection du Conseil national palesti-

nien à l'intérieur du pays et à l'étranger, «sur la base du système de représentation proportionnelle intégrale, conformément à la formule consensuelle et aux lois adoptées avec la participation de toutes les forces palestiniennes». L'Algérie a exprimé sa disponibilité à abriter la rencontre du nouveau Conseil national palestinien, proposition favorablement accueillie par toutes les factions participant à la conférence.

L'autre objectif est également électoral, avec la même échéance d'un an: «accélérer l'organisation d'élections générales présidentielle et législatives dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris à El-Qods, capitale de l'Etat de Palestine, conformément aux lois en vigueur». Une autre étape importante consistera à «fédérer les institutions nationales palestiniennes et mobiliser les énergies et les ressources disponibles nécessaires pour mettre en œuvre des projets de reconstruction et renforcer l'infrastructure et le tissu social du peuple palestinien afin de soutenir sa résistance face à l'occupation israélienne».

Pour le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, la Déclaration d'Alger est une initiative de "bon augure" et un "message clair" appelant à l'unification des rangs arabes à l'image de ceux des Palestiniens".

M'hamed Rebah

DÉCLARATION D'ALGER POUR L'UNITÉ PALESTINIENNE

La Russie, la Turquie, le Qatar, la Libye ... s'en félicitent

La "Déclaration d'Alger", issue de la Conférence d'unification des rangs palestiniens, tenue du 11 au 13 octobre, à Alger, signée par l'ensemble des factions palestiniennes, jeudi, se veut une affirmation de l'importance de l'unité nationale comme base de toute résistance à l'occupation, à même de réaliser les objectifs légitimes du combat du peuple palestinien, depuis la Nekba, en 1948. Elle intervient en consécration de l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et après consultation et coordination avec le président palestinien et président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de Palestine (OLP), Mahmoud Abbas lors de sa visite à Alger du 5 au 7 décembre 2021. Il est à noter que l'initiative de l'Algérie visant l'unification des rangs palestiniens sanctionnée, jeudi, par la signature par les factions palestiniennes de la « Déclaration d'Alger » répond à l'exigence longtemps exprimée et manifestée par le peuple palestinien de voir les responsables des factions palestiniennes dépasser leurs divergences et la division, au profit de la cause fondamentale du peuple palestinien, la lutte et la résistance contre l'entité sioniste jusqu'à l'édification de l'État palestinien indépendant et souverain et sa capitale El-Qods.

La Russie : Moscou a salué, hier, dans un communiqué, la « Déclaration d'Alger » et sa signature par 14 des factions palestiniennes, sur l'unité nationale palestinienne, à l'issue des consultations intra-palestiniennes organisées, à Alger, du 11 au 13 octobre courant, a indiqué

un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères. Le texte qui indique que la signature de la Déclaration d'Alger est une «décision cruciale. Nous espérons que tous les objectifs mentionnés dans la déclaration seront mis en œuvre avec succès et dans les délais impartis», a ajouté le ministère rappelle notamment que l'Algérie a accueilli, sous l'égide du président Abdelmadjid Tebboune, une série de consultations réunissant tous les principaux mouvements politiques palestiniens, notamment le Fatah et le Hamas, en vue d'aider les Palestiniens à dépasser leur divergence la division, au profit de l'unité du peuple palestinien autour de sa cause nationale. Ces rencontres ont permis d'adopter la Déclaration d'Alger sur l'unité nationale palestinienne. « Cet accord-cadre prévoit l'organisation, d'ici un an après sa publication, des élections du président de l'État palestinien, ainsi que de nouveaux membres du Conseil national palestinien et du Conseil législatif palestinien », a indiqué le document du Mae russe.

La Turquie : Le ministère turc des Affaires étrangères a salué la signature, jeudi par les factions palestiniennes, de la "Déclaration d'Alger" sur l'unification des rangs palestiniens, félicitant par la même occasion l'Algérie "pour ses contributions permanentes au processus de réconciliation entre les Palestiniens". "La Turquie salue l'issue positive de la Conférence de réconciliation nationale entre les factions palestiniennes qui s'est tenue (du 11 au 13 octobre) à Alger", a indiqué vendredi le ministère turc des Affaires étrangères

dans un communiqué, soulignant que le document constituera une plateforme solide pour la réalisation de l'unité entre les différentes factions palestiniennes. Elle "salue également les contributions permanentes de l'Algérie au processus de réconciliation entre les Palestiniens que la Turquie a toujours soutenues", a ajouté le communiqué, tout en espérant la mise en œuvre des points inscrits dans la "Déclaration d'Alger", notamment l'organisation des élections.

Le Qatar : Le ministère qatari des Affaires étrangères s'est félicité de la signature du document, soulignant que cette étape est "positive sur la voie de l'unité nationale et de la consolidation du projet national d'établissement d'un État palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods-Est pour capitale". Le Qatar a salué la signature, jeudi par les factions palestiniennes, de la "Déclaration d'Alger" issue de la "Conférence d'unification des rangs palestiniens", qualifiant l'étape de "positive" sur la voie de l'unité nationale. Dans ce contexte, le ministère des Affaires étrangères a affirmé que l'État du Qatar soutient toutes les mesures visant à mettre fin à la division et la réalisation de l'unité nationale palestinienne en tant qu'intérêt suprême, et encourage toutes les parties palestiniennes d'opter pour le dialogue "afin de surmonter leurs divergences et renforcer la résistance du peuple palestinien frère face à l'occupant pour obtenir ses droits légitimes". Le ministère a exprimé, par ailleurs, l'"aspiration du Qatar à maintenir l'esprit d'unité

et de partenariat entre les frères palestiniens", faisant part de sa profonde gratitude pour "la République algérienne démocratique et populaire, pays frère, pour son rôle dans le parrainage des pourparlers" inter-palestiniens.

La Libye : Notre voisin de l'Est, la Libye s'est félicitée de la signature, jeudi par les factions palestiniennes, de la "Déclaration d'Alger", issue de la "Conférence d'unification des rangs palestiniens", qualifiant l'étape de "positive sur la voie de l'unité nationale et l'établissement d'un État palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale". "Le ministère libyen des Affaires étrangères et de la Coopération internationale salue la signature par les factions palestiniennes de la Déclaration d'Alger, issue de la Conférence d'unification des rangs palestiniens. C'est une étape positive sur la voie de l'unité nationale et de la consolidation du projet national d'établissement d'un État palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale", a indiqué le ministère dans un communiqué. "Dans ce cadre, le ministère des Affaires étrangères réaffirme le soutien de l'État de Libye à toutes les initiatives visant à mettre fin à la division et à réaliser l'unité nationale palestinienne qui est un intérêt suprême, et encourage toutes les parties palestiniennes à privilégier le dialogue, afin de surmonter les divergences et aller de l'avant, pour renforcer la détermination du peuple palestinien à résister à l'occupation et obtenir ses droits légitimes", a ajouté le texte.

K. B.

LES FACTIONS PALESTINIENNES SIGNENT LA DÉCLARATION D'ALGER

Historique accord de réconciliation

La division des Palestiniens qui a duré plus d'une décennie et demie et qui a largement profité à l'occupant sioniste n'est désormais qu'un mauvais souvenir après la signature, jeudi, au Palais des nations (Club des Pins) à Alger, par les différentes factions palestiniennes de la « Déclaration d'Alger ».



L'accord en question a été signé, après deux jours de travaux, sous le parrainage de l'Algérie, constitue une plateforme solide pour la réalisation de l'unité entre les différentes factions palestiniennes. Comme l'a si bien souligné le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le document paraphé qui sonna ainsi la fin des divergences politiques entre les frères palestiniens est une « réponse aux attentes et aux aspirations des Palestiniens et des Algériens ». En effet, les deux peuples frères et toutes les nations éprises de justice rêvaient depuis toujours de voir les leaders palestiniens regarder dans la même direction pour le bien de la cause palestinienne. Fidèle à sa constante et au rejet de tout contact avec Israël, l'Algérie a réitéré, par la voix de son Président, cette position en septembre 2020, alors que le ballet à la normalisation était ouvert. « Nous ne participons pas à la course à la normalisation (avec Israël: NDLR), et nous ne la bénissons pas », avait tranché le Président. Commentant la signature de la « Déclaration d'Alger », le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a fait le lien entre la réconciliation inter-palestinienne amorcée et ses conséquences sur le succès du prochain Sommet arabe d'Alger. « Ce qui a été réalisé pour la réconciliation palestinienne à Alger, aura un impact positif sur les travaux du Sommet arabe prévus les 1er et 2 novembre à Alger », a-t-il déclaré à ce sujet, assurant que la réconciliation palestinienne est liée au Sommet arabe, étant le baromètre de la capacité des Arabes à s'unir. Et d'ajouter : « Lorsque les Palestiniens s'unissent, les Arabes s'uniront plus facilement par la suite », tout en rappelant que « la Palestine demeurera la cause noble des Arabes autour de laquelle ils devront

s'unir et oublier leurs différends » appelant, par la même, les Nations arabes à l'unification des rangs arabes à l'image de ceux des Palestiniens ».

Les dirigeants palestiniens signataires de cet accord historique, quant à eux, ont tous exprimé leur gratitude pour l'Algérie pour les efforts consentis qui ont abouti aujourd'hui à la signature de cet accord. Une nouvelle page qui s'ouvre ainsi aux Palestiniens, désormais soudés et unis autour de leur cause. Une cause longtemps restée otage des luttes fratricides au détriment du combat libérateur pour les Palestiniens.

ISMAÏL HANIYEH (HAMAS) « JOUR HEUREUX POUR LES PALESTINIENS »

« Nous sommes satisfaits des résultats de cette conférence, marquée par la franchise, l'interaction positive et la compréhension. Je me félicite que cette noble démarche ait été parrainée par l'Algérie », a déclaré, à l'occasion, le chef du Bureau politique du mouvement palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh. À la clôture de la cérémonie de la signature de la Déclaration d'Alger, Haniyeh, a loué les vertus de cette journée et de ce qu'elle représente pour le peuple palestinien, mais aussi pour les israéliens. « Aujourd'hui, c'est une journée heureuse pour les Palestiniens, Algériens et tous les Arabes. Mais aussi une journée de deuil pour l'occupant sioniste », a déclaré Haniyeh d'Alger. Mohamed El Hindi du « Mouvement du Jihad Islamique », a rappelé, de son côté, que « ces milliers de Palestiniens qui croupissent dans les geôles israéliennes, ces martyrs et leurs familles, attendent de nous de véritables actes concrets sur le terrain pour protéger la résistance après l'échec de l'action politique suivie ».

MOHAMED EL-HINDI (FATAH) : « FIN DE LA DIVISION INTER-PALESTINIENNE »

Le membre du Comité cen-

tral du mouvement "Fatah", Azzam Al-Ahmad, a souligné, pour sa part, que l'initiative algérienne "vient mettre fin à une division inter-palestinienne de plus de 15 ans, qui a affaibli la cause palestinienne". "Lorsque toutes les portes se ferment devant nous, nous ne trouvons à nos côtés que l'Algérie, toujours prête à nous ouvrir les bras", a-t-il affirmé.

MAHER MAZHAR (FPLP) : « TOUS D'ACCORD SUR LA DÉCLARATION D'ALGER »

"L'Algérie connue pour ses principes sur la scène arabe et sa résistance contre la normalisation avec l'entité sioniste", nous nous mettons tous d'accord sur la Déclaration d'Alger pour initier les pas opérationnels vers la réconciliation », a déclaré, lui aussi, Maher Mazhar, membre du comité central du Front populaire de la libération de la Palestine (FPLP).

Même topo du côté, du Chef de l'Initiative nationale palestinienne (INP), Mustafa Barghouti, qui a indiqué que la Conférence de rassemblement pour l'unité palestinienne, revêt "une forte signification et traduit le soutien continu à la Palestine, notamment en cette période difficile marquée par l'escalade sioniste inique et ses tentatives en vue de bafouer tous les droits du peuple palestinien".

"Aujourd'hui, la voix s'est élevée haut de la terre d'Algérie pour appeler les différentes factions palestiniennes au rassemblement et à l'unité, et c'est là une grande victoire pour la question palestinienne", s'est-il réjoui.

Le membre du bureau politique du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), Merouane Abdel Aal, a lui, relevé le rôle prééminent de l'Algérie, dans la réunification des rangs palestiniens, assurant que "le souci permanent de l'Algérie de suivre les affaires internes palestiniennes, à travers ses démarches pour surmonter les divisions et adhérer à un seul objectif, à savoir, l'établisse-

ment de l'Etat palestinien indépendant".

Même son de cloche auprès du secrétaire général du Front de lutte populaire palestinien (FLPP), Ahmed Majdalani, affirmant, que "la Conférence prouve indéniablement l'intérêt que porte l'Algérie à la cause palestinienne, par les paroles et les actes (...) l'Algérie qui est depuis toujours un soutien pour le peuple palestinien, a un rôle prédominant dans la réalisation de ses objectifs nationaux, le droit de retour des réfugiés et l'établissement de l'Etat palestinien indépendant".

LES OBSTACLES SURMONTÉS « GRÂCE » À L'ALGÉRIE

Pour Salah Nasser, membre du Bureau politique du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), Salah Nasser la Conférence d'Alger a qualifié l'accord d'Alger d'un « grand exploit en vue de tourner la page des divisions", tout en saluant le rôle majeur que joue l'Algérie pour "mettre en exergue les dénominateurs communs entre les frères palestiniens et ses démarches visant à rapprocher les factions palestiniennes et à bannir les désaccords".

Le chef de la délégation du Front national de libération de la Palestine, Ramzi Rabah, a déclaré: "nous vivons une journée mémorable dans l'histoire du peuple palestinien, la réconciliation nationale palestinienne a eu lieu en terre d'Algérie (...) Et toute la Nation arabe attend maintenant, avec impatience, cet accord historique et ses retombées positives sur la question palestinienne".

Pour sa part, Mona Khaldat, membre du Bureau politique du Front démocratique palestinien, Mona Khaldat, a salué l'initiative algérienne qui, selon lui, « renforce la cohésion des différentes composantes nationales palestiniennes ».

Brahim Oubellil

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE « Une journée mémorable »

En tant qu'artisan derrière l'œuvre de réconciliation palestinienne, lui qui a lancé cette noble initiative en décembre 2021 à l'occasion de la réception du président Mahmoud Abbas en Algérie, le président Tebboune aura réussi le pari de l'union en rapprochant à nouveau les factions palestiniennes pour aborder, en rangs soudés, la lutte contre l'occupation sioniste. Il ne peut donc que se réjouir d'un tel exploit.

Ainsi, à la signature de la Déclaration d'Alger au soir de ce jeudi historique, le président de la République a qualifié l'événement d'« une journée mémorable », en attendant la réalisation effective de l'édification de l'Etat palestinien indépendant avec El-Qods pour capitale. « Les mots ne sauraient décrire la grandeur de ce moment qui intervient 40 ans après la proclamation de l'Etat de Palestine par le militant martyr Yasser Arafat (Abou Ammar) dans cette même salle et sous le même toit », a indiqué le chef de l'État au terme de la signature de cet accord historique. « L'État de Palestine a été la cible de tant de crises et complots. Mais, Dieu a voulu que nous assistions aujourd'hui à une journée mémorable, marquée par un retour à la normale », a ajouté le Président.

Dans la foulée, le président Tebboune a salué les responsables palestiniens et les représentants des factions palestiniennes présents « pour avoir respecté la volonté du peuple palestinien à Ghaza, en Cisjordanie, ainsi que la diaspora. C'est aussi la volonté du peuple algérien », souhaitant à cette occasion de « voir l'établissement d'un Etat palestinien indépendant à part entière sur la base des frontières de juin 1967, avec Al Qods pour capitale ».

Et comme pour immortaliser l'instant, le Président Tebboune a été honoré par les factions palestiniennes signataires de l'accord en reconnaissance de ses efforts colossaux et de son rôle important dans l'unification des rangs palestiniens, et la consécration de l'unité palestinienne. Une photo souvenir du président de la République avec les dirigeants et les représentants des factions palestiniennes signataires de « la Déclaration d'Alger » a été prise à la clôture de la cérémonie de signature.

F. G.

Le président Tebboune reçoit, d'Ismaïl Haniyeh, un pin's à l'effigie d'El-Qods

Le chef du Bureau politique du mouvement palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, signataire de l'Accord d'Alger, a remis, jeudi, au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un pin's à l'effigie d'El-Qods en signe de reconnaissance pour le parrainage de dialogue inter-palestinien ayant abouti à la signature de la Déclaration qui a mis fin à la division des Palestiniens.

B. O.

NOTRE ÉCONOMIE PARMIS LES PLUS RAPIDES EN 2022 DANS LE MONDE ARABE

Le FMI distribue de bons points à l'Algérie

Fruit des mesures prises par l'État sous la direction du président de la République, notamment en matière de relance économique et la promotion de la production nationale, le Fonds monétaire international, dans son dernier rapport, vient de classer l'Algérie comme seul pays maghrébin et l'une des économies arabes à la croissance la plus rapide en 2022.



Ph: DR

Ainsi, dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié à l'occasion de la tenue des Assemblées annuelles conjointes avec la Banque Mondiale, le FMI a classé la croissance de l'économie algérienne parmi les plus rapides en 2022 dans le monde arabe, et la deuxième en Afrique du nord après l'Égypte. En effet, le FMI a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour l'économie algérienne en 2022 à 4,7%, soit le double de ses précédentes prévisions qui tablaient sur une croissance de 2,4%. C'est 2,3% de plus que ce qu'envisageait le FMI en avril dernier. Pour l'année 2023, le Produit intérieur brut (PIB) réel algérien devrait enregistrer une croissance de 2,6%, selon les nouvelles projections

de l'institution de Bretton Woods, basée à Washington. Par ailleurs, le solde des transactions courantes de l'Algérie devrait repasser à la zone positive, pour s'établir à 6,2% du PIB (contre 2,9 % anticipé en avril) et 0,6% du PIB en 2023. Notant que le solde des transactions courantes représentait -2,8% du PIB en 2021, d'après le même rapport.

Malgré des conditions internationales et régionales difficiles, ces dernières années, l'Algérie a réussi de relever les défis de baisser la facture d'importation et de diversifier son économie à travers une série de mesures prises par le Gouvernement. Ainsi l'économie nationale a connu, en 2021, un effet de rattrapage caractérisé par une croissance économique de +4,7%, selon les récentes déclara-

tions du Premier ministre Aïmene Ben Abderrahmane, qui a estimé, que « la promotion de la production nationale repose sur la nécessité impérieuse de réaliser l'équilibre de la balance commerciale de manière viable à travers la réduction des importations non productives et la promotion des exportations hors hydrocarbures », soulignant que les mécanismes devant permettre de favoriser la résilience de l'économie nationale aux chocs extérieurs étaient « l'une des priorités du gouvernement ».

L'ALGÉRIE « S'AFFRANCHIT » DE LA DÉPENDANCE EXTÉRIEURE

Parmi ces mesures visant à protéger l'économie nationale de « l'inflation importée », l'exé-

cutf a décidé en appliquant les directives du président de la République Abdelmadjid Tebboune, la réduction des importations en produits hors hydrocarbures. Notant que les assainissements effectués ont permis de ramener le nombre d'importateurs de 43000 à 13 000. Tout en encourageant les importateurs hors hydrocarbures avec à la clé tout le soutien nécessaire pour développer leurs capacités compétitives.

À ce titre, il convient de rappeler que le président Tebboune avait recommandé en 2020 la mise en place d'un guide statistique pour promouvoir la production nationale avec l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, dans l'objectif de protéger le produit national et réduire la facture d'importation. S'agissant des exportations, il avait affirmé que la stratégie de promotion des exportations hors hydrocarbures doit être « très vite mise en œuvre » en étroite collaboration avec les départements ministériels concernés, tout en soulignant que « l'importation doit être un complément à l'économie nationale et non une alternative ».

Également parmi d'autres mesures, figure le refus au recours à l'endettement extérieur ni au FMI ni à la Banque mondiale. « Car l'endettement porte atteinte à la souveraineté nationale », avait précisé le chef de l'Etat.

Sarah Oubraham

DES PEINES ENTRE 8 ET 12 ANS DE PRISON FERME PRONONCÉES À L'ENCONTRE DE 10 ACCUSÉS

La chasse aux spéculateurs s'intensifie

Le ministère de la Justice a fait savoir jeudi qu'il a été enregistré à travers le territoire national durant la période allant du 10 au 13 octobre en cours, des poursuites pénales à l'encontre de plusieurs individus pour des actes de spéculation illicite, des peines allant entre 8 et 12 ans de prison ferme ayant été prononcées à l'encontre de 10 prévenus, et des amendes allant de 1 million à 10 millions de DA.

Dans ce contexte, le tribunal de Chéraga a prononcé une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre du dénommé (S.Kh), tandis que le tribunal de Tiaret a prononcé une peine de 12 ans de prison ferme, assortie d'une amende de dix millions de dinars à l'encontre des dénommés (S.DJ) et (A. B). Le tribunal de Chlef a prononcé une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 10 millions de DA à l'encontre du dénommé (B.H), tandis que le tribunal de Koléa a prononcé une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de deux millions de dinars à l'encontre du dénommé (B.A.S). Pour avoir commis les mêmes faits, le tribunal de Tipasa a prononcé une peine de 10 ans de prison assortie d'une amende d'un million DA à l'encontre des accusés (Z.M) et (A.I), tandis que le tribunal de Ouargla a prononcé une peine de dix ans de prison et deux millions de dinars contre le plaignant (B), ajoute la même source. En outre, le tribunal d'Amizour a également prononcé une peine de 10 ans de prison et une amende de deux millions DA à l'encontre des accusés (B.S), tandis que le tribunal de Khemis Miliana a prononcé une peine de 8 ans de prison et une amende d'un million DA à l'encontre de l'accusé (B.S). S'agissant des dossiers soumis à la section lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, 35 individus originaires des wilayas de Boumer-

dès, Djelfa, El Tarf, Tébessa, Ouargla, Tamarassat, Sétif, Souk Ahras et Adrar ont été présentés et poursuivis pour spéculation illicite, dans le cadre d'une bande criminelle organisée avec renvoi devant le juge d'instruction, où 30 d'entre eux ont été placés en détention provisoire. Le ministère de la Justice a indiqué, dans son communiqué, que les enquêtes sont toujours en cours à ce propos,

et l'opinion publique sera informée de l'issue des procès en temps voulu. La tutelle a également rappelé que la répression sécuritaire et judiciaire du crime de monopole et de spéculation illégale, étant un crime économique, est une décision nationale visant à lutter contre ce phénomène et à rétablir la stabilité du marché national.

Ania Nch

DANS 3 691 AFFAIRES RELATIVES À LA SPÉCULATION ET LA CONTREBANDE TRAITÉES EN 9 MOIS

1 117 sous mandat de dépôt et 236 autres sous contrôle judiciaire

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) indiquent avoir élucidé durant les 9 derniers mois de l'année 2022, 3 691 affaires dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la spéculation au niveau du territoire national, qui se sont soldées par le placement en détention provisoire de 1.117 individus et la mise de 236 autres sous contrôle judiciaire. Le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au Commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Lounis Milli a indiqué jeudi lors d'une conférence de presse que partant de l'importance extrême accordée par le commandement de la Gendarmerie nationale

à la sécurité alimentaire, des plans d'actions annuels et conjoncturels en cas de découverte de toute pénurie dans l'approvisionnement du marché sont mis en place.

Suite à l'observation d'une pénurie de certains produits de consommation durant la dernière période à l'instar d'huile de table et de semoule, à cause de pratiques commerciales illégales (spéculation et monopole) de certains commerçants, des unités de la GN ont élucidé 3.691 affaires impliquant 5.694 individus, a précisé le même responsable ajoutant que 1.117 personnes ont été placées en détention provisoire et 236 autres sous contrôle

judiciaire. Soulignant une hausse dans les affaires traitées à ce sujet par rapport à la même période de l'année dernière, le directeur de la sécurité publique et de l'emploi au Commandement de la GN a précisé que la production nationale en produits de base dépasse la consommation de 1,5% et que la pénurie est due à la cupidité de certains commerçants en quête d'argent facile. Des procédures judiciaires sont en cours pour récupérer ces produits et les mettre sur le marché, a-t-il dit, soulignant que les complices seront déferés devant la justice, section de lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

A. Nch

DÉBAT SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT Les sénateurs plaident pour la réforme de l'administration

Lors d'une plénière ouverte jeudi et consacrée au débat de la Déclaration de politique générale du gouvernement, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de jeter les bases d'une réforme administrative globale à même de renforcer la confiance du peuple en les institutions de l'État.

Dans ce sens, Mohamed Amroune, membre du tiers présidentiel a déclaré que « le gouvernement doit investir dans la confiance du peuple pour permettre l'instauration d'une citoyenneté effective à même de protéger le pays des bouleversements actuels au plan international », soulignant la nécessité d'améliorer les conditions socioéconomiques du citoyen, particulièrement dans les zones d'ombre. Pour sa part, El Hadj Nour, membre du conseil, a proposé « l'amendement des lois non conformes aux conditions de développement et d'investissement et la mise en place d'un comité de réforme administrative, tout en décentralisant la gestion ».

Bouziane Zekraoui, du mouvement El Bina, a quant à lui, insisté sur l'impératif de « prendre des mesures alternatives assurant le confort du citoyen et de dégeler les projets prévus dans plusieurs secteurs, pour relancer le développement et créer des postes d'emploi ». Il a également appelé à l'allègement des procédures administratives relatives à l'investissement dans le domaine de l'agriculture et à l'amélioration du réseau des routes et du transport, étant des conditions sine qua non pour la réussite des programmes de développement.

De son côté, le membre du conseil, Mohamed Badi pour le parti El-Fadjr El-Djadid a souligné l'importance d'ouvrir des ateliers complets, chargés d'établir les différents textes réglementaires en vue d'accomplir la relance économique et réaliser une complémentarité entre les secteurs public et privé.

S. O.

PÉTROLE Le SG de l'Opep à Alger aujourd'hui

Le secrétaire général de l'Opep, Haïtham Al-Ghaï, effectuera une visite de travail de deux jours à Alger et ce à partir d'aujourd'hui.

« Sur invitation du ministre de l'Énergie et des Mines, Monsieur Mohamed Arkab, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), M. Haïtham Al-Ghaï, effectuera une visite de travail à Alger du 15 au 17 octobre 2022 », a indiqué le ministère de l'Énergie et des Mines dans un communiqué rendu public. Selon la même source Le ministre de l'Énergie et des Mines et le secrétaire général de l'Opep tiendront une réunion de travail sur la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court et moyen termes.

Lors de sa visite, Al-Ghaï aura également des entretiens avec les hauts responsables du secteur des hydrocarbures en Algérie, notamment avec le PDG du groupe Sonatrach.

S. O.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fiat ouvre le bal du marché algérien

Le constructeur automobile italien, conscient de la position actuelle assez avantageuse du marché algérien, affiche de grandes ambitions d'implantation, visant à développer l'externalisation à l'intérieur du pays, ce qui pourrait potentiellement créer des milliers d'emplois et apporter une certaine stabilité au marché automobile algérien.



PH: DR

Autour d'un cadre juridique satisfaisant pour les deux parties, l'Algérie aurait tout à gagner, à travers le plan d'action actuel du gouvernement et les directives présidentielles, en misant sur une production locale, mieux que de favoriser une politique d'importation stérile. Le climat des affaires en Algérie n'a pas été au mieux de sa forme, et loin d'être propice pour les constructeurs automobiles et concessionnaires, depuis 2019. Date à laquelle le gouvernement a interdit l'importation de kits de démontage et de semi-démontage, ainsi que de voitures d'occasion en provenance de l'étranger. À ce titre, des producteurs comme Renault, Hyundai ou bien Kia, ont été contraints de fermer leurs portes, notamment en raison de la politique de répression de la corruption appliquée, dans un climat d'instabilité politique et économique. Aujourd'hui, l'État semble prêt à relancer le secteur et accroître la fabrication locale, en vue d'augmenter les exportations, de créer des industries locales à valeur ajoutée, de diversifier l'économie et d'augmenter le flux entrant de devises étrangères. À cet effet, c'est le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a pris les devants et annoncé la levée des restrictions sur les voitures d'occasion, ce qui portera sans nul doute le marché automobile algérien vers de nouveaux horizons, dont la récente convention en date, signée entre l'Algérie et l'Italie.

LE PREMIER VÉHICULE DISPONIBLE FIN 2023

Le récent accord-cadre signé entre les deux pays, portant sur la fabrication locale de voitures de marque FIAT, comprend également le développement d'actions commerciales, d'après-vente et de pièces de rechange, dans la zone industrielle Tafraoui dans la wilaya d'Oran. Un engagement signé jeudi à Alger, entre le ministère de l'Industrie et le groupe automobile italien, représenté par Carlos Tavares, PDG du groupe Stellantis, quatrième groupe automobile mondial, qui compte dans son portefeuille la marque FIAT. Faisant part de son entière satisfaction, Tavares avait déclaré en marge de la cérémonie de signature, que le niveau des discus-

sions était « rassurant quant aux perspectives de répondre aux attentes des prospects algériens ». Précisant que « le groupe Stellantis a été créé en janvier 2021 et qu'il est troisième groupe automobile mondial », Carlos Tavares a souligné que pour le groupe, « la mission est très claire : avec la marque FIAT, nous allons apporter à la société algérienne ce que nous avons de meilleur pour offrir une mobilité qui soit sûre, propre et abordable. Nous apporterons les modèles, les plateformes et les technologies ». Et d'ajouter sur les intentions communes des deux parties : « Nous avons compris l'intérêt du pays et nous allons rapidement converger vers une intégration locale la plus élevée possible ». Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a relevé que « les conditions d'exercice de cette activité reposent essentiellement sur la création de richesse, par l'intégration d'éléments produits localement dans les véhicules fabriqués, pour atteindre, à court terme, des taux correspondant aux investissements qui seront engagés par l'État pour assurer un climat idoine au constructeur », précisant au passage que « la vision future du développement de cette filière en Algérie confère au groupe FIAT une grande importance pour la réalisation d'un tel projet industriel au niveau local, au vu des engagements pris par cette usine pour réaliser des taux d'intégration répondant à nos attentes dans la stratégie de développement de cette filière, à court terme ». À noter que suite à cette signature, Carlos Tavares a été reçu par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane.

UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE AU SERVICE DU CITOYEN

Un approvisionnement en véhicules italiens et une fabrication locale au profit de l'Algérie, qui ouvrira à cette dernière, non seulement des perspectives économiques florissantes, mais aussi une bouffée d'oxygène pour le citoyen algérien. Dans le même contexte, ce nouveau plan économique permettra de contribuer à « l'augmentation du Revenu national brut (RNB), à la faveur d'un partenariat gagnant-gagnant ». De ce fait, il est évident que ce partenariat algéro-italien, dans le domaine automobile, générera de la valeur ajoutée et de la richesse, à savoir de nouveaux postes d'emploi, l'occasion également pour le Trésor

public de renflouer ses caisses. Une dynamique économique résultant d'une volonté politique claire et sincère de l'administration du président Tebboune, laquelle profitera en premier lieu, outre à un citoyen satisfait, au marché de l'automobile, en le libérant après plusieurs années de restrictions et de suspension de l'importation. Pour information, Stellantis est l'un des principaux constructeurs automobiles mondiaux, ses marques comprennent Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Opel, Free2move et Leasys. Une diversité qui permettra de créer de la valeur ajoutée pour l'économie locale.

LES OPÉRATEURS ITALIENS SONT LES BIENVENUS

Une initiative qui fait suite à des pourparlers antérieurs, qui remontent au mois de juillet dernier, à l'occasion de la visite de l'ambassadeur italien en Algérie, Pasquale Ferrara, au siège du ministère de l'Industrie, lequel avait fait part de la volonté du constructeur automobile italien Fiat de s'implanter en Algérie à travers un projet d'unité d'assemblage automobile. L'opérateur italien avait, au préalable, entamé des prospections pour sélectionner des sous-traitants locaux pour ce projet. Une politique gouvernementale, où les deux responsables avaient évoqué d'autres possibilités de partenariats dans les différents domaines, notamment le développement des PME/PMI et de la sous-traitance, en vue d'accompagner la politique automobile du gouvernement. À cette occasion, l'ambassadeur italien a souligné la volonté de son pays de développer les relations bilatérales, invitant les opérateurs économiques italiens à investir en Algérie.

UN PARTENARIAT ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ

Au même titre que l'industrie automobile, le secteur énergé-

tique est un indicateur palpable et avant-gardiste des relations privilégiées établies entre l'Algérie et l'Italie. Une entente qui revêt un caractère stratégique, s'exprimant au plus haut point par le renforcement et l'élargissement de la coopération économique bilatérale, où les relations économiques et industrielles fortes et solides entre les deux États remontent déjà à plusieurs décennies.

En effet, si les exportations de gaz vers l'Italie devraient couvrir au moins 38% des besoins italiens au cours de l'année 2023, comme l'a déclaré le patron de la société énergétique italienne Eni, Claudio Descalzi, le secteur automobile ouvrira une brèche sur l'exploitation d'autres filières industrielles. Ce à quoi a fait allusion le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, lequel a indiqué que « cette signature avec FIAT intervient après d'intenses consultations, à la faveur desquelles nous aspirons à aller de l'avant dans les autres filières industrielles, et qui s'inscrit dans le cadre du renforcement et de l'élargissement de la coopération économique bilatérale ». Le MI a ajouté dans ce sens que « les relations économiques et industrielles fortes et solides entre les deux pays sont en constante progression pour élargir les domaines de coopération », et que « le secteur de l'Industrie veillera à la concrétisation effective de ces projets par un accompagnement soutenu, lesquels seront suivis dans un proche avenir par le lancement d'autres projets répondant aux mêmes exigences d'intégration et de valeur ajoutée ».

Citons dans le même ordre d'idée, le Forum d'affaires algéro-italien organisé à Rome le 5 octobre dernier, auquel a pris part la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), en collaboration avec son homologue italien Confindustria. Au menu de cette rencontre, des rencontres B to B et des conférences sur la nouvelle dynamique économique de l'Algérie à travers la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement qui consolidera l'économie algérienne et la mettra sur la voie de la relance et de la diversification. Il est utile de rappeler également qu'au mois de juillet de la même année, plusieurs accords et mémorandums d'entente englobant divers domaines de coopération ont été signés, lors d'une cérémonie présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et le président du Conseil des ministres italien, Mario Draghi, en visite de travail en Algérie.

VERS UNE POLITIQUE PLUS COHÉRENTE POUR LA STABILITÉ DU MARCHÉ AUTOMOBILE

En Algérie, le gouvernement n'a cessé de subir une pression croissante pour revoir sa politique envers le secteur automobile. Et pour cause, ce même secteur a subi d'importants changements réglementaires, notamment en ce qui concerne les modifications apportées aux licences d'importation, aux quotas, mais également aux exigences fixées quant à l'accès au marché des entreprises qui investissent dans le pays, et la création d'emplois, notamment. Durant les années de restriction, le gouvernement algérien a fait face aux critiques, accusé de ne pas fournir suffisamment d'incitations aux investisseurs étrangers potentiels dans le secteur manufacturier, d'autant plus que le secteur automobile est considéré comme une industrie d'exportation par excellence, et source de création d'emplois. Dans ce sillage, force est d'admettre qu'en parallèle, les autorités ont dû affronter les fléaux de la corruption, essentiellement liée à l'importation de véhicules, mais aussi au marché informel sous toutes ses formes.

Ceci dit, et au regard des nouvelles orientations et recommandations du président Tebboune, les efforts se déploient progressivement, afin de réformer et moderniser le secteur, pour plus de transparence, entre autres. Ainsi, les réglementations affectant la fabrication et l'assemblage des véhicules sont plus que jamais susceptibles de changer à mesure que l'examen de la politique du gouvernement se poursuit. À ce titre, Ahmed Zeghdar a indiqué que les premiers véhicules Fiat fabriqués en Algérie devraient être disponibles à partir de la fin de l'année 2023. « À partir de la fin de l'année prochaine, nous pourrions avoir plusieurs modèles de véhicules de la marque Fiat fabriqués en Algérie qui seront disponibles sur le marché », a-t-il déclaré.

D'ici-là, il y aura probablement des exigences plus élevées en matière de contenu local, et l'application de la législation devrait également s'améliorer, il y va de soi. À l'aube d'une Algérie en pleine mutation, le gouvernement s'efforce de donner un nouveau souffle à la production nationale, c'est un fait des plus rassurants, mais cela passera inévitablement par le renouveau du secteur industriel, sous toutes ses formes.

Hamid Si Ahmed

MARCHÉ PÉTROLIER

Le Brent à plus de 93 dollars le baril

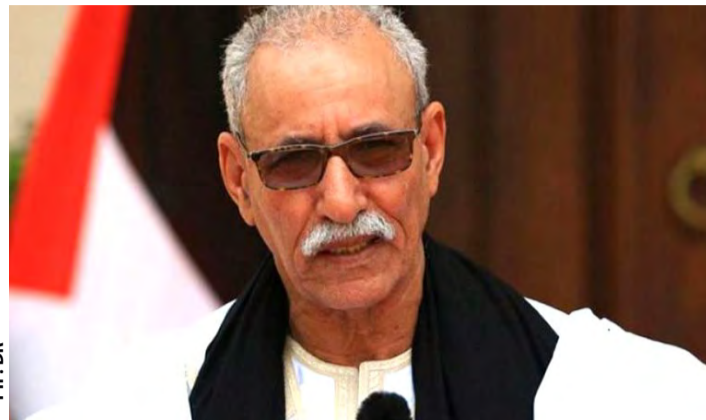
Les prix du pétrole finissaient la semaine en baisse hier, les prévisions sur une diminution de la demande s'accumulant en raison de perspectives économiques mondiales inquiétantes. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre cédait 0,90% à 93,72 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en novembre perdait 0,90% à 88,32 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Agence internationale de l'énergie (AIE) et Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA): les trois rapports mensuels sur le marché de l'or noir, publiés cette semaine, s'accordent pour dire que la demande sera moins robuste que prévu en 2022 et 2023. "Le principal facteur de baisse est la Chine", résume un analyste. Le plus grand importateur mondial de brut, sous le coup d'une crise de son secteur immobilier et des confinements à répétition liés à sa stratégie zéro Covid, devrait engloutir moins de pétrole que prévu.

R. E.

LE PRÉSIDENT BRAHIM GHALI À PROPOS DE LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

« Il est temps pour la France et l'UE d'être des acteurs efficaces »

Le règlement du conflit au Sahara occidental passe par le "respect total de la volonté du peuple sahraoui", a affirmé, au Camp de réfugiés sahraouis d'Aousserd, le président de la République arabe sahraouie démocratique, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à l'occasion de la célébration du 47^e anniversaire de l'unité nationale sahraouie.



PH : DR

Dans une allocution prononcée à cette occasion le SG du Front Polisario, Brahim Ghali, a précisé que "la seule et unique solution juste au conflit au Sahara occidental, qui soit en accord avec la Charte et les résolutions des Nations unies", passe par le respect total de la volonté du peuple sahraoui, a-t-il poursuivi « exprimée librement, démocratiquement et dans la transparence, d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance ». Le peuple sahraoui dira le président de la République sahraouie « peut être fier des acquis et des victoires qu'il a réalisés à tous les niveaux sur la voie de la construction de son État et de ses institutions ». Des avancées d'un peuple en lutte pour sa liberté et son indépendance, depuis le déclenchement de sa lutte armée contre la colonisation espagnole, en 1973, et bien avant, pour ne citer que le soulèvement des événements de Zemla, en 1970, et que le Front Polisario et l'armée de libération du peuple sahraoui ont poursuivi, en 1975 date de l'invasion militaire du royaume marocain, des terri-

toires sahraouis, rendue possible, par les accords de Madrid et le soutien inconditionnel de La France à la politique expansionniste du roi Hassen II. Pour le président de la RASD, « le peuple sahraoui avance résolument vers le parachèvement de sa souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (...) grâce à sa résistance, sa détermination, ses immenses sacrifices, sa cohésion » et de surcroît, poursuit-il « son unité autour des objectifs nationaux sous la conduite de leur seul représentant légitime, le Front Polisario », a soutenu le Président Ghali. Sur la violation en octobre 2020, par l'occupant marocain du cessez-le-feu qu'il a conclu en 1991 avec le Front Polisario, sous les auspices de l'ONU, en prévision de la tenue du référendum d'autodétermination, le SG du Front Polisario affirme que « depuis que les forces marocaines ont torpillé l'accord de cessez-le-feu entre les armées sahraouie et marocaine, le peuple sahraoui a été contraint de reprendre la lutte armée », rappelant que « les Nations unies reconnaissent aux peuples colonisés le droit de défendre leurs droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance ». À ce propos, le

président sahraoui a affirmé que "le peuple sahraoui a été ferme et décisif dans sa riposte, rejetant les politiques du fait accompli et déterminé à arracher ses droits spoliés ».

« LA POLITIQUE MAROCAINE DANS LES TERRITOIRES SAHRAOUIES OCCUPÉS S'APPUIE SUR LA FORCE D'UNE OCCUPATION MILITAIRE ILLÉGALE »

Déclarant que "toutes les activités politiques, économiques, culturelles et sportives menées par le Royaume marocain dans les parties occupées de notre pays, y compris celles qui appellent à des élections ou l'ouverture de consulats, ne sont que des pratiques coloniales" le président sahraoui affirme que la politique marocaine dans les territoires sahraouis occupés « s'appuie sur la force d'une occupation militaire illégale » a-t-il soutenu. Il a dénoncé les graves violations des droits de l'Homme, le pillage intensif et systématique des richesses naturelles sahraouies, déplorant que "ces faits se produisent sous les regards de l'ONU, représentée par la Minurso". Soulignant que le temps était venu pour le Conseil de sécurité "d'assumer ses responsabilités", M. Ghali a

réitéré son appel en direction de l'Union européenne (UE) qui doit, a-t-il dit, "respecter le droit international et le droit international humanitaire, et s'abstenir de conclure tout accord avec le Royaume marocain couvrant les terres, les eaux ou l'espace aérien du Sahara occidental occupé". "Il est temps pour la France et l'UE, en général, d'être des acteurs efficaces d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental dans le cadre de la légalité internationale, et conformément aux intérêts et aspirations des peuples de l'Europe et de la région", a-t-il ajouté. Ghali a exprimé son regret "pour la position honteuse du Premier ministre espagnol soutenant la politique expansionniste et agressive menée par l'Etat d'occupation marocaine au Sahara occidental et dans toute la région". Enfin, il a indiqué que le peuple sahraoui célèbre, ces jours-ci, la Journée nationale de la tente sahraouie avec toutes les connotations d'unité et de consensus, et des valeurs de générosité, de fraternité et de magnanimité, en sus des significations de lutte et de résistance dans l'histoire du peuple sahraoui, en général, et notamment depuis le 10 octobre 2010 lorsque la première tente a été installée au camp de Gdeim Izik. Les célébrations du 47^e anniversaire de la déclaration d'unité nationale sur le Sahara occidental, placée cette année sous le slogan "Mettons fin à la colonisation du Sahara occidental" se poursuivent avec l'organisation de plusieurs activités, dont le Festival régional de la culture et des arts populaires et la 17^e édition du festival du cinéma qui a débuté mercredi soir avec une large participation étrangère.

K. B.

4^E COMMISSION DE L'ONU

Le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui réaffirmé

De nombreux intervenants, lors du débat général de la 4^e Commission de l'ONU, chargée des questions politiques spéciales et de décolonisation, ont réitéré leur soutien au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Dans ce sens, le représentant de la Russie, Ilichev, a plaidé, jeudi, dans son intervention, en faveur d'une solution juste, à long terme et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental "sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui", soulignant que "la résolution 1514 adoptée en 1960 est en mesure de garantir au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination". "La Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés adoptée en 1960 a permis à 28 peuples africains d'obtenir leur indépendance en 1960", a-t-il rappelé. De son côté, le représentant du Mozambique, Antonio Mapua Bambisa, a plaidé pour la mise en oeuvre de toutes les résolutions onusiennes et de l'Union africaine (UA) pour ce qui est du Sahara occidental, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, déplorant le retard accusé dans l'application desdites résolutions. Abondant dans le même sens, la représentante de l'Angola, Maria de Jesus Dos Reis Ferreira a, après avoir demandé à la communauté internationale de prendre des décisions urgentes pour honorer la résolution 1514 et répondre aux attentes des peuples des 17 territoires non-autonomes, réitéré la position de son pays "en faveur d'une solution juste au conflit dans le Sahara occidental, capable de permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination". Elle a rappelé, dans ce sens, que le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) "est de faciliter et d'encadrer un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui". Pour sa part, la représentante de la Namibie, Helena Ndapewa Kuzee, a regretté que la question du Sahara occidental demeure encore inscrite à l'ordre du jour de l'ONU sans qu'une solution pérenne ne soit trouvée à ce conflit. Elle a déploré, dans ce contexte, que l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, n'ait pu avoir accès à toutes les parties prenantes au Maroc et ait dû annuler sa visite" aux territoires occupés. "Le « mépris constant » du référendum placé sous l'égide de l'ONU et de la résolution 658 (1990) du Conseil de sécurité n'offre pas d'espoir aux générations de Sahraouis ayant grandi dans un état de désolation caractérisé par l'occupation coloniale", a-t-elle, en outre, déploré. Allant dans le même sens, le représentant de l'Éthiopie, Guled Abdo Mohammed, a, après avoir souligné le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, appelé les deux parties au conflit (Maroc et Front Polisario) à "reprendre sans tarder les négociations en plaidant pour une solution africaine à la question du Sahara occidental". Il a regretté, lui aussi, que "l'autodétermination et l'indépendance de 17 territoires non autonomes ne soient toujours pas réalisées". Lui emboitant le pas, le représentant du Zimbabwe, Kingstone, a appelé le Maroc et le Front Polisario à "mettre en oeuvre les engagements pris dans le cadre du Plan de règlement de 1988 qui a été approuvé par le Conseil de sécurité".

R. I.

L'AARASD PRÉVIENT CONTRE LE PASSAGE DU RALLYE "AFRICA ECO RACE" PAR LES TERRITOIRES SAHRAOUIES

Des violations graves du droit qui entraineraient des poursuites

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), basée en France, a averti que le passage du Rallye Africa Eco Race par les territoires sahraouis occupés, sans l'autorisation du Front Polisario, constitue "des violations graves du droit, qui appelleront des recours juridiques déterminés". L'AARASD écrit dans un communiqué: "Après une année de pause, la course Africa Eco Race, sous la direction de Jean Louis Schlessler, prépare une nouvelle édition entre le 15 et le 30 octobre, avec un trajet reliant Monaco et le Sénégal. Sur tous les documents publiés, les organisateurs éliminent le territoire du Sahara occidental, considérant que la course ne traverse que trois pays : le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal". Toutefois, poursuit l'association française, "il est publié une carte du Maroc, qui inclut totalement le Sahara occidental. Dans ces conditions, cette course ne peut être maintenue sans entraîner des violations graves du droit, qui appelleront des recours juridiques déterminés". Et de poursuivre à cet effet qu'"une première plainte a été déposée devant le procureur de la République de Paris pour apologie de crime de guerre, par Me Gilles Devers, avocat de l'AARASD". L'apologie consiste à présenter un crime de guerre sous un jour favorable. Or, il

ne fait aucun doute que la colonisation du territoire du Sahara occidental par le Maroc est un crime de guerre", précise la même source. "En complément de cette plainte, l'association a adressé une mise en demeure aux organisateurs en leur rappelant que seul le Front Polisario peut donner l'accès au territoire. Une autorisation donnée par le Maroc est nulle et non avenue, ce qui place les participants dans l'insécurité juridique et les expose à des plaintes", indique le communiqué, ajoutant également qu'"aucune compagnie d'assurance ne peut exercer son activité valablement sur le territoire du Sahara occidental sans l'accord du Front Polisario". "Ce territoire, qui relève de l'occupation militaire régie par la IV^{ème} Convention de Genève, est actuellement soumis à un conflit armé. Aucune garantie d'assurance ne peut jouer", d'après la même source. L'AARASD rappelle dans son communiqué que le Sahara occidental est inscrit depuis 1963 sur la liste de l'ONU des territoires à décoloniser. Toutes les juridictions qui se sont prononcées ont statué en ce sens : la Cour internationale de Justice en 1975, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en 2016, 2018 et 2021, la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples en 2022. Surtout, la reconnaissance de deux territoires juridiquement distincts et

séparés a été entérinée par le Conseil d'Etat français dans un arrêt du 6 juin 2022, déniaut à Dakhla la qualité de ville marocaine. La règle est donc opposable en droit interne. Pour l'AARASD, "présenter le territoire unifié, dans ces conditions, pour organiser un divertissement régi par la loi marocaine et largement médiatisé, c'est faire l'apologie du crime de guerre et emboîter le pas à la propagande colonialiste du Maroc". Dans ces conditions, souligne encore l'AARASD, "il est demandé solennellement aux organisateurs d'arrêter la course à la frontière du Maroc, c'est-à-dire la frontière entre le Maroc et le Sahara occidental". "Le peuple sahraoui et l'ensemble de ses relais, dont l'association des Amis de la RASD veilleront à l'application du droit, car cette provocation qui dévoie les règles fondamentales du sport, doit prendre fin", conclut-elle. Pour rappel, le membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Oubi Bouchraya Bachir, avait affirmé récemment que le passage du rallye "Africa Eco Race" par les territoires sahraouis occupés sans l'autorisation du Front Polisario constitue "un soutien clair aux objectifs des forces d'occupation marocaines visant à annexer le Sahara occidental par la force".

R. I.

LES AUTORITÉS DE MARSEILLE REFUSENT D'ACCUEILLIR LES VERTS EN NOVEMBRE

Vers la délocalisation du match Algérie-Suède au Havre



Phs : DR

Alors que tout plaidait pour que la sélection nationale donne la réplique à son homologue de la Suède en amical le mois prochain en France, voilà que les dernières données concernant ce dossier ne sont pas favorables au déroulement de cette joute.

Initialement prévu au Stade Vélodrome de Marseille le 19 novembre, le match amical pourrait dans les meilleurs des cas se tenir dans une autre ville de France après le refus de la Préfecture des Bouches-du-Rhône de domicilier la rencontre dans la cité phocéenne.

Cela risque de voir les efforts consentis par la FAF pour la programmation de cette rencontre s'évaporer dans l'air, à moins qu'une solution de rechange soit trouvée dans les prochains jours.

C'est aussi avec inquiétude que le sélectionneur national, Djamel Belmadi, suit les développements de ce dossier, lui qui souhaite affronter un adversaire européen de calibre intéressant en novembre. Dès les premières étapes du projet, la FAF via la société Evol Sport Management (régulièrement mandatée

pour l'organisation des matchs amicaux des Verts) a jeté son dévolu sur le Stade Vélodrome de Marseille afin d'accueillir un public algérien attendu en nombre.

Cependant, l'instance fédérale est contrainte aujourd'hui de revoir ses cartes. Dès le mois d'août, la société Sport Evol Management a formulé une première requête à la Fédération Française de Football visant à accepter l'idée d'une domiciliation potentielle d'une rencontre des Verts dans la cité phocéenne. Favorable à cette requête, la réponse de la FFF a permis à la FAF via la société mandatée de se mettre en quête d'un sparring-partner européen apte à affronter les hommes de Djamel Belmadi. Ainsi le temps de finaliser les négociations avec les adversaires listés, la société Sport Evol Management a étudié un dispositif

de sécurité visant à répondre aux exigences d'un tel événement auprès des autorités de tutelle (Préfecture des Bouches du Rhône et pôles sécurité et compétitions seniors due la FFF). Une fois l'accord avec la Suède finalisé, une demande officielle de domiciliation a été envoyée à la FFF et à la municipalité le 6 octobre dernier.

En dépit des assurances liées à l'aspect sécuritaire formulées par la société organisatrice en matière de sécurité, les autorités concernées ont émis un avis défavorable. Motif invoqué : la présence de nombreux algériens résidant dans la ville du sud de la France.

Aux dernières nouvelles, on apprend que la FAF entend délocaliser la partie au stade du Havre. Affaire à suivre...

Hakim S.

LA CAF CRAINT POUR LA PELOUSE DU NOUVEAU STADE D'ORAN

On n'est pas sorti de l'auberge...

La Fédération algérienne de football (FAF), dans un communiqué publié jeudi sur son site officiel, a annoncé la non disponibilité du nouveau stade d'Oran (Miloud-Hadefi) pour les compétitions inter-clubs de la CAF pour protéger la pelouse de cette enceinte en prévision du CHAN-2023.

"La Fédération algérienne de football a le regret de porter à la connaissance de nos représentants engagés en Coupes africaines des clubs pour la saison 2022/2023, que le stade Miloud-Hadefi d'Oran n'est, malheureusement, pas disponible pour accueillir des matchs à caractère officiel, et même amical", à indiqué l'instance fédérale.

"La Confédération africaine de football (CAF), et suite au dernier rapport de sa mission d'inspection et d'expertise au stade d'Oran, a communiqué à la Fédération algérienne de football et au Comité d'organisation local (COL) du CHAN TotalEnergies - Algérie 2022, qu'aucun match ne doit se



dérouler sur tous les stades retenus pour ce grand rendez-vous du football continental, et plus particulièrement celui d'Oran. La pelouse de ce stade, ayant été sollicitée de manière intensive lors de la dernière date FIFA, nécessite une période de répit et d'entretien afin qu'elle soit fin prête au coup d'envoi de la compétition", à ajouté la FAF.

Par ailleurs, la JS Saoura, représentant algérien en

coupe de la CAF est contrainte de recevoir dans un autre stade son adversaire, le SC Gagnoa pour le compte du match retour du 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Le stade du 8 mai 1945 de Sétif a été finalement retenu pour accueillir la rencontre des Aigles de Saoura cet après-midi (15h00). Il faut dire que la décision de la CAF suscite les interrogations des milieux sportifs algériens. Tout

le monde est même déçu de constater que la pelouse du nouveau stade d'Oran, un équipement sur lequel les pouvoirs publics ont dépensé des milliards de centimes, se soit rapidement dégradée. D'ailleurs, même le sélectionneur national, Djamel Belmadi, a trouvé tout juste moyenne l'herbe du stade en question à l'issue de la première sortie de son équipe dans le stade d'El-Bahia contre la Guinée. Tout le monde s'interroge d'ailleurs qu'en sera-t-il pour cette pelouse lorsqu'elle sera sollicitée massivement, sachant que rien que pour le prochain CHAN, pas moins de deux groupes sont domiciliés dans le stade Miloud-Hadefi.

Et dire que l'entreprise franco-algérienne, qui a procédé aux travaux de la réalisation de la pelouse du stade d'Oran avait promis monts et merveilles, s'engageant même à ce que cette pelouse n'ait rien à envier avec celles des grands stades d'Europe. A l'arrivée, on n'est pas sorti de l'auberge.

H. S.

LES VERTS

CAN U23

La sélection algérienne boucle son stage d'évaluation

La sélection algérienne des moins de 23 ans a clôturé ce mercredi son stage d'évaluation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa par une confrontation amicale contre l'équipe première du Paradou AC, en prévision de la double confrontation contre la RD Congo comptant pour le deuxième tour des éliminatoires de la CAN 2023 de la catégorie.

Le sélectionneur national des U23 Noureddine Ould Ali a présenté une équipe inédite où plusieurs nouvelles têtes ont fait leur première apparition et qui lui ont donné des satisfactions : "Franchement, j'ai été agréablement surpris par l'état d'esprit des jeunes qui ont affiché beaucoup de motivation et qui ont montré leur engagement à notre projet", a indiqué le coach au site officiel de la FAF, avant de rappeler que ce "mini stage qu'on vient d'effectuer à Sidi Moussa nous a permis d'évaluer une nouvelle fois nos joueurs locaux susceptibles de prendre part au stage précédant le match de la RD Congo". Cette rencontre amicale face au Paradou a constitué une nouvelle opportunité pour le sélectionneur national d'intégrer et de voir la production indivi-



duelle et collective de ces nouveaux : "Comme à chaque stage, on lance dans le bain trois à quatre nouveaux joueurs qu'on n'a pas eu l'occasion de voir en sélection auparavant. Il y a ceux qui ont donné satisfaction de par le talent qu'il recèle, notamment lors de ce match amical qu'on a livré" a-t-il estimé. Le prochain rassemblement des Verts est prévu pour le 17 octobre prochain avec la présence de l'ensemble des joueurs des U23 y compris ceux évoluant à l'étranger. La liste sera-t-elle annoncée à

cette date ? le sélectionneur national garde une réserve : "Je vais d'abord rassembler mes joueurs et m'attarder sur leur état de forme, ce n'est qu'après que je déciderai de la liste des joueurs qui iront en RD Congo". La sélection nationale U23 devra quitter Alger le jeudi 20 octobre 2022 à bord d'un avion spécial. Le match aller face à la RD Congo aura lieu le dimanche 23 octobre à 15h30 alors que le match retour est prévu le samedi 29 du même mois au stade du 8 mai 1945 de Sétif.

LIGUE 1 (8E JOURNÉE)

L'ESS piégé par l'USMK

LES Sétif s'est inclinée à domicile face à l'USMK Khenchela 1-2 (mi-temps : 0-0), en match disputé jeudi au stade du 8-mai 1945 de Sétif, en ouverture de la 8e journée du championnat de Ligue 1 de football. Les visiteurs ont ouvert le score grâce à Sofiane Bayazid (58e), avant de corser l'addition dans le temps additionnel (90e+2) par Abdelhak Sameur, sur penalty. L'ESS a réduit le score par l'entremise de

Mohamed Aymen Akziz (90e+4). Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour le nouveau promu, qui rejoint provisoirement à la deuxième place l'USMK Alger et le CR Belouizdad, avec 12 points chacun. De son côté, l'Entente continue de manger son pain noir, en alignant un troisième match sans victoire, qui le fait scotcher à la 9e position avec 8 unités. Trois matchs sont programmés vendredi et samedi :

Paradou AC - HB Chelghoum-Laïd, US Biskra - ASO Chlef, et NC Magra - MCE El-Bayadh. Cette 8e journée sera tronquée de quatre rencontres, dont le "big derby" entre le MC Alger et l'USMK Alger, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CR Belouizdad, de la JS Kabylie, de l'USMK Alger, et de la JS Saoura en compétitions africaines interclubs de la CAF.

9E JOURNÉE

CSC-USB avancé au vendredi 21 octobre

Le match CS Constantine - US Biskra, comptant pour la 9e journée du championnat de Ligue 1, a été avancé au vendredi 21 octobre (15h00) au lieu de samedi 22 octobre, comme programmé initialement, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi sur son site officiel. "Cette décision a été prise par la LFP suite à la demande de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et ce, en raison de la programmation de la rencontre MO Constantine - Hamra Annaba le samedi 22 octobre dans le même stade à savoir Benabdellmalek-Ramdane à Constantine et l'impossibilité de l'avancer étant donné que la LNFA a programmé une journée de championnat le mardi 18 octobre", a expliqué la LFP dans un communiqué. La LFP a tenu à rappeler qu'elle veillait "toujours au bon déroulement des championnats des divisions inférieures et à la coordination entre les différentes Ligues". Pour rappel, la 8e journée de la compétition se jouera jeudi, vendredi, et samedi, et sera tronquée de quatre rencontres : MC Alger - USMK Alger, JS Saoura - CS Constantine, RC Arbaâ - CR Belouizdad, et MC Oran - JS Kabylie, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CRB, de la JSK, de l'USMA, et de la JSS en compétitions africaines interclubs de la CAF.

LIGUE 2

Deux matchs à huis clos pour l'AS Khroub

L'AS Khroub, leader du groupe Centre Est, a écopé de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, pour "jet de projectiles sur le terrain entraînant dommage physique de l'entraîneur de l'équipe adverse", a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA) jeudi sur son site officiel. Outre cette sanction, l'ASK devra s'acquitter d'une amende de 60.000 dinars. La formation de l'Est a également écopé d'une amende d'un montant total de 30.000 dinars pour "conduite incorrecte de l'équipe" et "mauvais comportement des ramasseurs de balles". De son côté, l'entraîneur du NA Hussein-Dey Abdelghani Boufenara a écopé d'un match de suspension ferme, plus une amende de 15.000 dinars, pour "contestation de décision". Les deux clubs algérois : le RC Kouba et le NA Hussein-Dey, ont été sanctionnés d'une amende de 30.000 DA chacun (1re infraction) pour "jet de projectiles sur le terrain sans dommage physique". Enfin, le joueur de l'USM El-Harrach Karim Rachedi a écopé de quatre matchs de suspension, dont un avec sursis, plus 15.000 d'amende pour "contestation de décision et voies de fait envers joueur adverse sans lésion corporelle", alors que le sociétaire de l'IRB Ouargla Mohamed Tayeb Lachheb s'est vu infliger trois matchs de suspension, dont un avec sursis, plus 15.000 dinars d'amende pour le même grief.

CLASSEMENT FIFA (DAMES)

L'Algérie perd une place

L'équipe nationale féminine de football a reculé d'une place (80e), au dernier classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé jeudi sur son site officiel. Sur le plan continental, l'Algérie a préservé la 9e position, derrière le Nigeria (45e mondial), l'Afrique du Sud (54e), le Cameroun (58e), le Ghana (59e), la Côte d'Ivoire (64e), la Guinée équatoriale (72e), le Maroc (76e), et la Tunisie (78e). La sélection algérienne féminine n'a plus joué de match officiel depuis le mois de février et la double confrontation face à l'Afrique du Sud (aller : 2-0, retour : 1-1) comptant pour le deuxième et dernier tour des qualifications de la CAN 2022 disputée en juillet dernier au Maroc. "Les changements sont nombreux dans la dernière édition du classement mondial féminin, et ils ont d'importantes répercussions. En effet, ce classement d'octobre 2022 servira de référence pour la répartition des chapeaux du tirage au sort de la Coupe du monde, Australie-Nouvelle-Zélande 2023, qui aura lieu le 22 octobre à Auckland (Nouvelle-Zélande), et qui sera précédée du tirage au sort du tournoi de barrage, huit jours plus tôt. Sur le podium, on retrouve les trois mêmes équipes qu'en août 2022, mais l'identité du dauphin des Etats-Unis (1ers), toujours premiers, a changé : la Suède (2ème, +1) repasse ainsi deuxième, devant l'Allemagne (3e, -1). L'Angleterre (4e) et la France (5ème) complètent le Top 5", précise la Fifa dans son communiqué. Qualifié pour les barrages intercontinentaux pour Australie-Nouvelle-Zélande 2023, le Portugal (23e, +4) réalise la meilleure opération du Top 50 avec des gains de quatre places au classement, et de 54,19 points. La plus forte progression en termes de place est à mettre à l'actif de l'Estonie (96e, +10), qui réalise un bond de 10 rangs et intègre ainsi le Top 100. Elle fait mieux que le Bangladesh (140e, +7) et ses sept échelons gravés. Deux nouvelles équipes ont rejoint la hiérarchie mondiale par rapport à août 2022 : la Syrie (157e) et le Pakistan (160e). Le classement d'octobre 2022 compte ainsi un nombre record de 187 associations membres de la Fifa, sachant que la Fifa en regroupe 211. La prochaine édition du classement Mondial féminin sera publiée le 9 décembre prochain.

FC BARCELONE

Le spectre de la Ligue Europa fait trembler le club

Barcelone revit son pire cauchemar : rattrapé par sa fragilité défensive en Ligue des champions et en plein doute avant un clasico au sommet dimanche, le Barça craint d'être reversé vers la modeste Ligue Europa, comme l'an dernier, ce qui plomberait son fragile équilibre budgétaire.

Robert Lewandowski, deuxième du Ballon d'Or 2021 et troisième meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des champions, devra-t-il se résigner à disputer la Ligue Europa dès janvier ? Ce sera, sans doute, bientôt une réalité. Après le match nul 3-3 concédé mercredi soir contre l'Inter Milan, il faudrait un miracle pour que le Barça évite l'éviction dès la phase de groupes de la Ligue des champions. Une élimination aussi catastrophique qu'historique : le Barça n'a pas manqué la phase d'élimination directe de la Ligue des champions deux fois d'affilée depuis la saison 1998-1999, soit 24 ans. Dans deux semaines, les Catalans connaîtront leur sort avant le coup d'envoi de leur duel face au Bayern Munich au Camp Nou : si le mercredi 26 octobre à 18h45, l'Inter bat le peu redoutable Viktorija Plzen à San Siro, le Barça débutera son match à 21h00 en étant déjà mathématiquement éliminé de la Ligue des champions. La troisième place du groupe, synonyme de Ligue Europa, semble, elle, presque acquise, mais c'est une maigre consolation au regard des ambitions du Barça, qui a dépensé sans compter pour se renforcer à l'intersaison.

"ASPIRER À MIEUX"

"Au bord du désastre", se sont accordés



les journaux sportifs madrilènes Marca et As à leurs Unes respectives jeudi. "Vivants par miracle", a positivé à sa Une le quotidien catalan Sport, tandis que son concurrent Mundo Deportivo s'est montré plus radical, en titrant : "K-O. virtuel". "C'est cruel", s'est lamenté Xavi en conférence de presse d'après-match, se disant "fâché, déçu, triste, contrarié, et un peu enragé". "Nos erreurs nous ont tué", a résumé l'entraîneur catalan. "Avec le recrutement que l'on a fait, on devait aspirer à mieux", a abondé le capitaine Sergio Busquets après le match. La saison dernière, l'élimination de la C1 avait achevé le Barça, déjà sonné par le départ de son emblème, Lionel Messi, au Paris SG et affaibli par de multiples séismes économiques et institutionnels. Battu (3-2, 1-1) en quart de finale de C3 par l'Eintracht Frankfurt, futur vainqueur de la compétition, le Barça avait alors tout tenté pour retrouver le devant de la scène européenne. Il a activé plusieurs leviers économiques, signé un nouveau contrat de sponsoring colossal avec Spotify et hypothéqué des parts de ses actifs pour dépenser 143 M EUR et attirer sept joueurs durant le mercato estival. Des noms ronflants, comme Raphinha, Jules Koundé ou Lewandowski, qui ne seront pas amortis tout de suite.

DÉSASTRE ÉCONOMIQUE

Dimanche, lors de l'assemblée générale ordinaire du Barça, les dirigeants ont pré-

senté un budget prévisionnel record de 1,255 milliard d'euros... en assumant que leur équipe atteindrait au moins le stade des quarts de finale de la Ligue des champions. En chutant dès la phase de groupes, le Barça passe donc à côté des primes au mérite versées par l'UEFA : 9,6 M EUR pour une qualification pour les 8es de finale et 10,6 M EUR pour une qualification pour les quarts. Soit, au total, un manque à gagner d'au moins 20,2 M d'EUR... qui ne pourra pas être comblé même en cas de sacre en Ligue Europa (l'intégralité de leur parcours jusqu'à la victoire leur rapporterait 14,4 M d'EUR). Sans parler du manque à gagner en billetterie et produits dérivés, étant donné que les oppositions en C3 risquent de susciter moins d'intérêt que les grandes affiches de C1.

Ce cuisant échec peut s'expliquer sportivement : des blessures en cascade, une défense rafistolée et aux abois, des cadres coupables, comme Busquets ou Gerard Piqué... "On a commis des erreurs qu'on n'est pas le droit de commettre à ce niveau. C'est un coup dur, mais il faut essayer de s'en remettre vite mentalement, pour aller au Bernabéu avec confiance", a suggéré Eric Garcia au coup de sifflet final. Car la prochaine échéance arrive dès dimanche (16h15) pour les Blaugranas, avec le premier clasico de la saison en Liga. Et le Real Madrid s'imagine volontiers fossoyeur d'un Barça au bord de l'abîme.

ATLÉTICO DE MADRID

João Felix menace de claquer la porte !

avec le maillot de Benfica, son ancien club.

DIEGO SIMEONE CALME LE JEU

Une photo accompagnée du message suivant : «ici, tu es respecté. Reviens à la maison.» Si le joueur âgé de 22 ans a finalement retiré son like, le mal était fait. Outre les médias ibériques, qui ont rapidement relayé son nouveau geste d'humeur, ses coéquipiers n'ont pas du tout apprécié son attitude. Son comportement en général commencerait d'ailleurs à taper sur le système du vestiaire madrilène qui comprend que sa situation est dure à vivre mais qui ne cautionne pas son manque de respect. Après la rencontre, Diego Simeone n'a pas pu échapper aux questions concernant l'international portugais sous contrat jusqu'en 2026.

Il a commencé par expliquer pourquoi son joueur n'était pas entré en jeu. «Je veux juste parler de football. A ce moment-là, j'ai

réalisé que le Club de Bruges pouvait encore nous déranger en attaque et j'ai compris que Griezmann manquait d'énergie. Il attaquait très bien mais ne défendait plus aussi bien et j'ai lancé Witsel pour équilibrer l'équipe. Je ne voulais pas perdre le match et être éliminé de la Ligue des champions, alors j'ai pris cette décision». Ensuite, il a évoqué le cas du footballeur lusitanien, dans le dur cette saison.

LE PORTUGAIS ENVISAGE DE PARTIR EN JANVIER

«João Felix sur le banc ? Ses coéquipiers qui rivalisent avec lui sont dans un meilleur moment et l'entraîneur le comprend (...). Toutes les mauvaises choses qu'il fait, je fais pire.

La frustration qu'il a est que je n'ai pas été en mesure de lui donner ce dont il a besoin pour montrer le football et le talent qu'il a». Le coach argentin assume donc sa part de responsabilité. Toutefois,

LIVERPOOL

Jürgen Klopp adoube Mohamed Salah

Six minutes et douze secondes : c'est le temps qui aura suffi à Mohamed Salah pour inscrire le triple le plus rapide de l'histoire de la Ligue des Champions. Une performance incroyable qui est venue se greffer à la large victoire des Reds face aux Rangers (1-7). Interrogé quant à l'exploit de l'Égyptien en conférence de presse d'après-match, Jürgen Klopp, son entraîneur, ne s'est fendu que de simples mots pour décrire ce à quoi il venait d'assister : « Mo c'est Mo. » Une admiration simple et méritée pour le Pharaon qui était rentré à la 68e minute de jeu et qui connaît quelques difficultés en ce début de saison.

MANCHESTER UNITED

Cristiano Ronaldo encore snobé !

Contonné à un rôle de remplaçant et bloqué par Manchester United, Cristiano Ronaldo (37 ans) se cherche toujours une porte de sortie. Recalé par de nombreux clubs lors du dernier mercato estival, le quintuple Ballon d'or, en conflit avec son propre coach, ne semble guère faire l'unanimité quelques semaines plus tard. Récemment cité du côté de Galatasaray pour un éventuel transfert dès le prochain mercato hivernal, le Portugais ne semble, pourtant, pas dans les projets du club turc à en croire les récentes déclarations du président, Metin Ozturk.

«À Galatasaray, nous devrions parler de système, de projet, de planification avant de parler de Cristiano Ronaldo. Actuellement, il y a plusieurs stars dans notre équipe. L'important est d'avoir un grand rendement avec elles. Cristiano Ronaldo n'est pas dans notre agenda cette année», a ainsi assuré le président de Galatasaray, dans des propos rapportés par le quotidien espagnol [AS] l'été prochain, quand le Portugais sera libre. Si Metin Ozturk a, certes, fermé la porte pour la saison à venir, il n'a cependant pas abandonné l'idée de lancer son offensive l'été prochain, quand CR7 sera libre.

EL-OUED. GASTRONOMIE

Foisonnement des échoppes de la "Doubara"

La préparation et la vente du plat populaire "Doubara" occupent une place de choix parmi les autres activités de restauration dans la wilaya d'El-Oued.

Imposée au menu culinaire local, la "Doubara", en vogue ces dernières années, s'est largement installée à travers le foisonnement "remarquable" des échoppes de préparation à travers les différents espaces commerciaux, marchés quotidiens et hebdomadaires des communes de la wilaya et autres rues et ruelles proposant la "Doubara", à la satisfaction d'une clientèle de différentes couches sociales. Cette abondance de "Doubarjia", éponyme tiré du plat en question, est expliquée par des commerçants par la forte demande des consommateurs sur ce plat traditionnel dont le prix est jugé compétitif par rapport aux autres plats dits "légers" proposés dans les fast-foods et par des marchands ambulants. De nombreux locaux, gérés individuellement ou collectivement, proposent la "Doubara" au niveau des espaces commerciaux et lieux de regroupements, en fonction de la nature de cette activité requérant un soutien d'autres membres pour assurer un meilleur service aux clients, selon des vendeurs de ce plat populaire activant dans le souk de la ville d'El-Oued. D'autres "Doubarjies" ambulants envahissent les places publiques, les esplanades, rues et ruelles, gares routières et autres lieux pour servir, dans le strict respect des conditions d'hygiène, ce plat, prisé par ailleurs par les familles souffies. Certaines d'entre elles préfèrent ce plat refroidi pour atténuer la température élevée du corps du fait des fortes chaleurs de l'été, alors que d'autres n'hésitent pas à le consommer chaud notamment en période hivernale. Selon des "Doubarjia", ce mets pimenté, répandu dans la région depuis des années, aide à surmonter les sensations de faim et de soif, durant de longues heures de la journée, de par ses composants, dont principalement le pois-chiche et les fèves, relevés d'autres ingrédients, tomate fraîche et concentrée, huile d'olive, poivron, sel, ail, harissa, olives et épices. Nombreuses sont les familles qui préfèrent emporter ce plat traditionnel à la maison, conditionné dans des sachets ou des ustensiles. Néanmoins,



De nombreux locaux, gérés individuellement ou collectivement, proposent la "Doubara" au niveau des espaces commerciaux et lieux de regroupements

certaines, notamment parmi la gent masculine, aiment consommer la "Doubara" dans un cadre traditionnel typique, dans les locaux spécialisés au cœur du souk de la ville d'El-Oued où elle est proposée dès les premières heures de la journée jusqu'à l'après-midi. Approché par l'APS, B. El-Ayeche, commerçant, a dit préférer consommer la "Doubara" dans les commerces spécialisés au marché central d'El-Oued eu égard au cadre traditionnel de ces commerces et du rituel entourant le service de ce plat séculaire. Mme Sakina,

femme au foyer, a confié préférer acquérir son plat de "Doubara" auprès des commerces spécialisés tout en veillant à l'emporter rapidement à la maison, avec plusieurs de ses articles d'assaisonnement séparés qu'elle mélange ensuite elle-même. De son côté, Mme Amel, 58 ans femme au foyer, a indiqué qu'elle préfère préparer chez elle "sa" Doubara en achetant les ingrédients nécessaires et en respectant les dosages spécifiques pour répondre aux goûts des membres de la famille. Mohamed S, propriétaire de plus ancienne échoppe spécialisée dans ce plat populaire au marché central d'El-Oued, a indiqué que les gens qui fréquentent ces commerces en été sont en majorité ceux qui consomment leur plat sur place, et à un degré moindre ceux qui l'emportent chez eux. La "Doubara" de la région de Oued-Souf demeure, pour ainsi dire, le plat traditionnel préféré de nombreuses familles de la région. Accessible à souhait à toutes les bourses, il est proposé à un prix variant entre 100 et 150 DA.

BÉNI-DOUALA. SONELGAZ

Lancement prochain d'un programme de renforcement du réseau électrique

Le Groupe Sonelgaz entamera prochainement un programme portant sur la réalisation de nouvelles installations de production et distribution de l'électricité à Béni-Abbes, et ce dans le but de sécuriser ses besoins en cette énergie à l'horizon 2050, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Ce plan d'action, annoncé par le président directeur général (P-dg) du Groupe Sonelgaz, lors de sa visite de travail mardi dans cette wilaya du Sud-ouest du pays, comprend la réalisation et l'équipement de deux (2) stations de transformation de l'énergie électrique de 60/30 kilovolts (kV), avec une capaci-

té de production 80 mégawatts (MW), respectivement au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Kerzaz (120 km au Sud de Béni-Abbes), a-t-on précisé.

Les travaux de réalisation et équipement de ces deux nouvelles infrastructures énergétiques, qui seront un apport considérable à l'offre de l'énergie électrique au profit des habitants et du secteur d'activités de cette wilaya, s'étaleront sur un délai de 18 à 24 mois. Il est prévu également, au titre du même programme, le raccordement de cette wilaya au réseau national de transport et distribution de l'électricité à travers la réalisa-

tion d'une ligne de transport de 110 km, à partir de la daïra d'Abadla (wilaya de Béchar). Dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique, la wilaya de Béni-Abbes a bénéficié de la réalisation de centrales solaires photovoltaïques, dont l'opération de choix des sites destinés à accueillir ces futures installations énergétiques, est en cours d'exécution, a-t-on ajouté de même source.

La Sonelgaz, s'attèle à poursuivre ses efforts en matière d'opérations d'électrification dans les zones enclavées, où l'on a enregistré un taux de 60% en matière d'avancement physique des travaux de rac-

cordement de ces zones au réseau local de transport et distribution de l'électricité, a déclaré le P-dg du Groupe Sonelgaz Mourad Adjal.

"Nous prévoyons la réception de toutes les opérations engagées dans l'électrification de ces zones et périmètres agricoles à Béni-Abbes, avant la fin de l'année 2022", a affirmé le même responsable. S'agissant de l'approvisionnement en gaz naturel, il a fait savoir que trois (3) nouveaux projets de raccordement des localités de Kerzaz, El-Ouata, et Ouled Khodeïr, sont en cours de réalisation et seront réceptionnés au premier trimestre de 2023.

EL-BAYADH. MAÏS JAUNE

Prévision de production de 6 000 quintaux

Une production de six mille quintaux de maïs jaune est prévue dans la wilaya d'El-Bayadh durant la campagne de moisson qui sera lancée prochainement, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Le chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique, Omar Rimas, a indiqué à l'APS que la campagne des moissons cible une superficie de 110 ha, répartis entre les zones agricoles des communes d'El-Kheïter, Rogassa, Bougtob, Tousmouline, El-Bayadh et de Cheguig. Plus de 50 ha de cette surface sont destinés aux semences, tandis que le reste de la production sera reconverti en aliment pour le bétail. La filière de production du maïs où activent plus de 20 agriculteurs connaît une extension sensible d'année en année, aussi bien en ce qui concerne la superficie cultivée ou la production réalisée. La saison écoulée, la production avait atteint plus de 1 400 quintaux sur une superficie cultivée de 24 ha, a détaillé le même responsable. Par ailleurs, le secteur agricole dans la wilaya œuvre pour accompagner les professionnels s'intéressant à la promotion de cette filière, que ce soit par le biais de la vulgarisation agricole ou par le soutien à l'acquisition de matériels d'irrigation, dont ont bénéficié auparavant seize agriculteurs. Les services de l'Office national de l'alimentation de bétail (ONAB) ont contribué, à travers la prise en charge de l'opération d'achat directe, de la récolte du maïs par les agriculteurs, à raison de 5 000 DA le quintal, dans le but de les inciter à exercer dans cette filière stratégique. Suite aux dernières perturbations climatiques qu'a connue la région, les services de la direction de l'agriculture et ceux de l'ONAB ont procédé à l'évaluation des dommages et le recensement des superficies cultivées, y compris celles réservées au maïs affecté suite aux dernières précipitations, à l'instar des zones agricoles de Rogassa et d'El-Kheïter. L'objectif étant de dégager des solutions pour prendre en charge les agriculteurs sinistrés, selon la même source.

SAÏDA. HASSASNA

Distribution prochaine de 230 logements publics locatifs

Pas moins de 230 logements publics locatifs seront distribués dans la commune de Hassasna (Saïda) au début du mois de novembre prochain, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. Les services de la daïra de Hassasna ont rendu publique, lundi dernier, une liste de bénéficiaires de ce quota d'habitat qui sera distribué à l'occasion de la célébration du 68ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. Le tirage au sort pour fixer les sites respectifs des bénéficiaires de ces logements est prévu ce week-end et sera supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Par ailleurs, la commune de Hassasna a bénéficié, dernièrement, d'un nouveau quota de 400 logements publics locatifs qui seront bientôt mis en chantier, a-t-on ajouté. Quelque 190 logements de cette même formule ont été remis à leurs bénéficiaires dans cette collectivité locale l'année dernière, rappelle-t-on.

CONSTANTINE. RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Près de 2 000 interventions de curage depuis juillet

Au total, 1 995 interventions relatives au curage des réseaux d'assainissement, ont été réalisées dans la wilaya de Constantine depuis juillet dernier dans le cadre des efforts consentis par la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) visant à prévenir les inondations, a appris l'APS mercredi auprès des services de cette entreprise.



Lancées depuis le mois de juillet dernier, les actions entreprises, sont inscrites dans le cadre d'un programme préventif pour parer aux inondations dues aux eaux pluviales exceptionnelles pouvant être enregistrées durant cette période, a révélé la chargée de l'information et de la

communication par intérim au sein de cette société, Amal Bentoubal.

Les opérations réalisées par les équipes mobiles spécialisées dans le nettoyage des ouvrages et des canalisations d'assainissement ont permis le curage de 37 327 mètres

linéaires de ce type de réseaux à travers les différentes communes de la wilaya notamment les sites urbains non loin des oueds et les villes à forte croissance démographique, a-t-elle expliqué. M. Bentoubal a ajouté à cet égard que le programme de curage mis en

œuvre par les services de la SEACO, a porté sur l'organisation des campagnes intensives de nettoyage des ouvrages d'assainissement en particulier depuis le début du mois d'août précédent où pas moins de 14 663 avaloirs et 9 709 regards ont fait l'objet d'opérations de nettoyage. Elle a fait savoir que des moyens humains et matériels nécessaires dont 15 camions ramassage, 9 hydro cureurs et 4 retro chargeurs, ont été réservés pour assurer le bon déroulement de ces actions. Dans la wilaya de Constantine et afin de prévenir les inondations prévues durant l'automne, plusieurs opérations de calibrage des oueds, ont été réalisées ces dernières années dont les travaux ont été entièrement achevés, à l'instar des oueds traversant les cités Boumerzoug, Boussouf et Kouhil Lakhdar, et cela à l'initiative des services de la direction des ressources en eau (DRE).

À signaler que la société de l'eau et de l'assainissement de Constantine qui a été créée en 2008, dispose actuellement de 24 agences clientèles, destinées à prendre en charge les préoccupations de près de 264.349 abonnés.

AÏN-TÉMOUCHENT. HÔTELS

Le plafonnement des tarifs nécessite une série de mesures incitatives

Le plafonnement des tarifs hôteliers nécessite une série de mesures incitatives et davantage d'accompagnement aux professionnels du secteur, a estimé le président de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, Abdelouahab Boulefkhad, en marge d'une réunion de concertation et de sensibilisation mercredi à Aïn Temouchent. Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une réunion de concertation et de sensibilisation avec les

propriétaires d'établissements hôteliers de la wilaya, M. Boulefkhad a relevé "une augmentation des tarifs des hôtels", expliquant que celle-ci "est déterminée par la concurrence". Il a également estimé que "le projet de plafonnement des tarifs des hôtels nécessite un certain nombre de mesures incitatives, dont la plus importante est l'encouragement de l'investissement dans le domaine hôtelier, en particulier dans les wilayas côtières, ainsi que l'activation du rôle des établissements bancaires dans l'accompagnement de l'investissement et l'offre davantage de facilités dans le domaine des crédits". Le même responsable a salué "la volon té politique de faire avancer et de promouvoir le secteur au travers l'importance qu'attache le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur du tourisme", ajoutant que le tourisme "est le créneau économique le plus important sur lequel il est nécessaire de compter pour sortir de la dépendance des hydrocarbures". Le prési-

dent de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme s'est félicité de la mise en place du Conseil supérieur du tourisme qui comprend, dans sa composition, quinze départements ministériels, le qualifiant de "véritable acquis" pour les professionnels du secteur. Concernant la dernière saison estivale, M. Boulefkhad a souligné que celle-ci "a connu un succès tangible dans le choix des Algériens de la destination interne au vu des potentialités que recèle le pays dans le domaine du tourisme". Il a relevé que "le taux d'occupation des lits dans les établissements hôteliers a atteint une moyenne de 100 % dans les wilayas côtières", a-t-il relevé. Cette réunion consultative a vu la présence des propriétaires de quatorze établissements hôteliers à Aïn Temouchent qui ont soulevé un certain nombre de préoccupations professionnelles liées principalement au foncier touristique et au remboursement des prêts bancaires, ainsi qu'à la stagnation de l'activité hôtelière en basse saison.

HABITAT

Relogement de 100 familles au chef-lieu de wilaya

Cent (100) familles occupant des habitations précaires au chef-lieu de la wilaya d'Aïn Temouchent ont été relogées mercredi dans de nouveaux logements, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération de relogement est inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP) et a touché 100 familles qui habitaient à Haï Moulay Mustapha, a indiqué à l'APS le chef de cabinet du wali, Boudia Belkacem, précisant qu'il s'agit d'un premier quota d'un total de 300 logements. Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires à sa réussite, selon la même source. Parallèlement, il a été procédé à la démolition des habitations et constructions précaires. Les assiettes foncières récupérées devront servir pour la réalisation de projets d'intérêt public, a ajouté M. Boudia. La liste des bénéficiaires des 171 logements publics locatifs de la commune d'Aïn Temouchent et des 225 autres de la commune de Sidi Benaada seront publiées le mois d'octobre en cours, a-t-on ajouté.

TIZI-OUZOU. RÉSEAUX

D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Près de 3 000 logements raccordés

2 663 logements ont été raccordés aux réseaux de l'électricité et de gaz, à Tizi-Ouzou, durant le 3e trimestre de l'année en cours, a indiqué mercredi un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz. Ces raccordements, d'un montant financier estimé à 2700 millions DA, s'inscrivent dans le cadre du programme d'accompagnement des différentes formules de logements en matière de fourniture de l'électricité et de gaz, est-il souligné de même source. Ainsi, 2 053 logements ont été raccordés dans le cadre des projets de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) dans 23 localités, 368 dans le cadre des projets de l'agence foncière à travers trois (3) localités et 242 dans le cadre des projets du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) au niveau de la localité de Tamda.

GUELMA. DSA

6 000 hectares réservés à la culture des légumes secs

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Guelma a réservé 6 000 hectares à la culture des légumes secs au titre de la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris mercredi auprès de la directrice locale chargée de la gestion ce secteur. Les surfaces agricoles consacrées à cette filière, à l'échelle locale, ont connu une augmentation "légère" par rapport à celles de l'année écoulée (5 941 hectares), a indiqué Khadra Hami. Les services agricoles de la wilaya de Guelma œuvrent pour l'extension des superficies réservées aux légumes secs, a relevé Mme Hami, rappelant que pas moins de 6.700 hectares avaient été plantés au titre de la campagne agricole 2018-2019. La totalité des surfaces réservées aux légumes secs, dans le cadre de la campagne agricole en cours, sont répartis sur plus de 2 900 hectares pour la fève, 2000 hectares pour la production du pois chiche, 1000 hectares réservés aux lentilles, tandis que le reste de la superficie a été consacré aux petits pois, a détaillé la même source. Le secteur agricole dans la wilaya de Guelma, a indiqué la directrice locale, prévoit l'augmentation de la production des légumineuses au travers les surfaces cultivées cette année, toutes espèces confondues, en particulier celles les plus demandées par les consommateurs. Il est à rappeler que la production totale des légumes secs, ayant été recensée au titre de la campagne agricole précédente, avait atteint environ 83 600 quintaux.

AÏN-DEFLA. SANTÉ

Plusieurs équipements d'imagerie médicale bientôt réceptionnés

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Aïn Defla sera renforcé "incessamment" par plusieurs équipements d'imagerie médicale, dont deux scanners, un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et un échographe, a-t-on appris, mercredi, de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Intervenant lors de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le directeur de la santé, Driss Khodja El-Hadj, a déclaré qu'un scanner de dernière génération sera réceptionné "durant le mois d'octobre courant" au profit de l'Établissement public hospitalier (EPH), Makour Hamou d'Aïn Defla, soulignant que l'ancien scanner de cet hôpital "est hors service après avoir fonctionné durant toute la période de pandémie de la Covid-19". Pour sa part, le nouvel hôpital de 240 lits sera doté d'un scanner et d'un appareil d'IRM, selon le même directeur qui a indiqué que l'attribution provisoire du marché aura lieu "d'ici début novembre prochain" en vue d'assurer la prise en charge des patients au niveau des services des urgences dès la mise en service de l'hôpital. Il a relevé que l'EPH de Khemis Miliana a réceptionné un échographe, ce qui a permis la création d'une unité d'urgences cardiologiques où le personnel médical spécialisé a été installé, affirmant qu'un autre échographe sera réceptionné au niveau de l'EPH Makour Hamou pour pouvoir ouvrir une nouvelle unité similaire et assurer une "bonne prise en charge des urgences cardiologiques au niveau local.

ASSAUT CONTRE LE CAPITOLE

Trump va être cité à comparaître

La commission parlementaire enquêtant sur le rôle de Donald Trump dans l'assaut contre le Capitole du 6 janvier 2021 a fait jeudi l'annonce choc qu'elle allait citer l'ancien président à comparaître, parce qu'"il est tenu de répondre de ses actes", selon son chef.

Le milliardaire républicain se pliera-t-il à la convocation? Il ne l'a pas dit dans sa première réaction à la nouvelle, mais il a vivement dénoncé les élus. Pourquoi la commission "ne m'a-t-elle pas demandé de témoigner il y a des mois? Pourquoi ont-ils attendu jusqu'à la toute fin, jusqu'aux derniers moments de leur dernière réunion? Parce que la commission est un FIASCO total qui n'a servi qu'à diviser davantage notre pays", a-t-il écrit sur son réseau social Truth Social. Plus tôt, le panel avait voté à l'unanimité pour l'assigner à comparaître.

Donald Trump "est LA personne au centre de l'histoire de ce qui s'est passé le 6 janvier. Nous voulons donc l'entendre", a déclaré son président, Bennie Thompson, lors d'une audition publique. "Il doit rendre des comptes.

Il est tenu de répondre de ses actes", a-t-il ajouté. Mais il s'agit aussi pour la commission de "faire tout ce qu'elle peut pour raconter l'histoire la plus complète possible et fournir des recommandations afin d'aider à garantir que rien de semblable au 6 janvier ne se reproduise à l'avenir", a-t-il poursuivi.

"IGNORER L'ETAT DE DROIT"

La mission du panel, composé de sept démocrates et deux républicains, est de faire la lumière sur le comportement du président avant, pendant et après l'attaque du Capitole, qui avait choqué dans le monde entier.

Ce jour-là, le 6 janvier 2021, des partisans de Donald Trump avaient pris d'assaut le siège du Congrès pour essayer d'empêcher les élus de certifier la victoire de son rival démocrate, Joe Biden.

M. Trump continue de soutenir contre toute évidence que le scrutin lui a été "volé". Pendant l'audition de jeudi, la commission a déroulé le fil des événements tel que dessiné par ses investigations, montrant que l'ex-président avait prévu "bien à l'avance" de se déclarer victorieux à



Ph : DR

l'élection de 2020, avant même que les résultats ne soient connus. "Son intention était claire, ignorer l'Etat de droit et rester au pouvoir", a martelé le républicain Adam Kinzinger.

L'élue démocrate Zoe Lofgren a elle évoqué "un plan prémédité du président pour déclarer sa victoire, quel qu'ait été le vrai résultat". A l'appui de leurs dires, les élus ont projeté plusieurs vidéos de l'ex-président, de certains de ses proches ou d'anciens employés de la Maison Blanche.

"DIRECTEMENT À LA VIOLENCE"

Sur des images tournées juste avant la présidentielle de 2020 par une équipe danoise pour un documentaire, on peut entendre Roger Stone, allié de longue date de l'ex-président républicain, dire qu'il n'en a que faire du vote. "Que le vote aille se faire foutre, allons directement à la violence", lance-t-il.

M. Stone, qui n'a pas été inculpé en lien avec le 6 janvier, a contesté l'authenticité des vidéos. La commission a également rejoué un enregistrement d'un appel de Donald Trump à Brad Raffensperger, le secrétaire d'Etat de Géorgie, dans lequel l'ex-président dit avoir "besoin" de quelque 11.000 bulletins de vote à son nom -- un nombre suffisant pour battre

Joe Biden dans cet Etat du Sud. Elle a aussi dévoilé des éléments provenant de centaines de milliers de pages fournies par le Secret Service, la police d'élite chargée de la protection rapprochée des hautes personnalités de l'Etat.

Les documents confirment des éléments présentés lors de précédentes auditions, selon lesquels M. Trump a enflammé la foule de ses partisans bien qu'il ait été informé du potentiel de violence, a indiqué l'élue Adam Schiff. Moment marquant, des images inédites de responsables du Congrès réfugiés dans un lieu sécurisé le 6 janvier ont été diffusées. On y voit la présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, et le sénateur Chuck Schumer passer frénétiquement des coups de fil pour obtenir des renforts des forces de l'ordre. Depuis sa création, la commission a interrogé plus d'un millier de témoins, dont deux enfants de Donald Trump, et épluché des dizaines de milliers de documents.

Le rapport d'enquête doit être rendu public d'ici la fin de l'année, mais probablement pas avant les élections parlementaires du 8 novembre qui détermineront quel parti va contrôler le Congrès pour le reste du mandat du président Biden.

APRÈS UN AN D'IMPASSE

L'Irak a enfin un président et un Premier ministre désigné

Après un an d'impasse politique et maintes épreuves de force, l'Irak a enfin jeudi un président et un Premier ministre désigné, même si les tirs de roquettes le jour même à Bagdad viennent illustrer la persistance des fortes tensions. Le Parlement, qui siège dans la Zone verte à Bagdad, a élu un nouveau président de la République, optant pour un candidat de compromis en la personne d'Abdel Latif Rachid, ancien ministre kurde de 78 ans versé dans les questions environnementales.

Dans la foulée, le chef de l'Etat a chargé Mohamed Chia al-Soudani de former un nouveau gouvernement. Plusieurs fois ministre et issu comme le

veut la tradition de la communauté chiite majoritaire en Irak, le politicien de 52 ans a 30 jours selon la Constitution pour former son cabinet. S'exprimant devant les journalistes au Parlement, M. Soudani a espéré former son équipe "le plus rapidement possible".

Il est le candidat des factions pro-Irak du Cadre de coordination, qui dominent l'Assemblée et cherchent à accélérer le calendrier politique, après plus d'un an de paralysie totale dans un pays profondément polarisé. Depuis les législatives d'octobre 2021, les barons de la politique n'avaient pas réussi à s'entendre sur un nouveau président, ni à désigner un Premier ministre. En filigrane

transparaissent les luttes d'influence entre les deux pôles chiites se disputant le pouvoir: les factions pro-Irak du Cadre de coordination et l'imprévisible chef religieux Moqtada Sadr. Illustrant les tensions, neuf roquettes de type Katioucha se sont abattues sur la Zone verte, secteur abritant le Parlement et autres institutions gouvernementales et ambassades.

Un projectile est tombé près de l'Assemblée. Ces tirs, qui n'ont pas été revendiqués, ont fait 10 blessés, quatre civils atteints lors de la chute d'une roquette sur un quartier limitrophe de la Zone verte et six membres des forces de l'ordre ou des gardes assurant la sécurité des députés, selon

un responsable. "De telles attaques sapent la démocratie et piègent l'Irak dans un cycle de violence perpétuel", a déploré l'ambassadrice américaine à Bagdad Alina L. Romanowski. Mais ces violences n'ont pas empêché le président d'Irak, fonction largement honorifique traditionnellement réservée à l'importante minorité kurde, d'être élu après trois tentatives infructueuses cette année.

A l'issue du second tour, l'ex-ministre des Ressources hydriques Abdel Latif Rachid, qui fait partie de la vieille garde de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), l'a remporté avec plus de 160 voix face au président sortant Barham Saleh (99).

MANIFESTATIONS EN IRAN

Le président met de nouveau en cause les Etats-Unis

Le président iranien Ebrahim Raïssi a accusé jeudi les Etats-Unis de chercher à déstabiliser son pays, confronté depuis près d'un mois à des manifestations déclenchées par la mort de Mahsa Amini, une mobilisation qui ne faiblit pas malgré la répression. Le décès le 16 septembre de cette Kurde iranienne de 22 ans a déclenché la plus grande vague de manifestations et de violence en Iran depuis les protestations de 2019 contre la hausse du prix de l'essence dans le pays riche en pétrole. La jeune femme avait été arrêtée trois jours auparavant par la police des mœurs à Téhéran pour avoir, selon celle-ci, enfreint le code vestimentaire strict de la République islamique pour les femmes, prévoyant notamment le port du voile. Depuis, des jeunes femmes, étudiantes et écolières sont à l'avant-garde des manifestations au cours desquelles elles scandent des slogans antigouvernementaux, mettent le feu à leur foulard et affrontent les forces de sécurité. Jeudi, des étudiants se sont rassemblés à l'Université de Téhéran, injuriant un garde de sécurité qui pointait son arme en leur direction, d'après une vidéo diffusée sur Internet et vérifiée par l'AFP. Une nouvelle fois, le pouvoir en Iran a mis en cause les Etats-Unis, son ennemi juré. "Washington et ses alliés ont recours à une politique de déstabilisation vouée à l'échec", a déclaré l'ultraconservateur Raïssi. Les autorités iraniennes affirment que Mahsa Amini est décédée des suites d'une maladie et non de "coups", d'après un rapport médical rejeté par son père. Son cousin a affirmé qu'elle était décédée après "un violent coup à la tête".

YÉMEN

Rare visite d'une délégation saoudienne à Sanaa

Une délégation saoudienne s'est rendue à Sanaa pour discuter avec le mouvement Ansarullah (Houthis) de l'échange de prisonniers, une rencontre rare entre les deux camps, ont indiqué les deux parties jeudi. Une équipe des Houthis s'est elle rendue mercredi en Arabie saoudite dans le même but, d'après les mêmes sources. Dans un communiqué, le chef de la commission des Houthis pour les affaires des prisonniers, Abdelkader Al-Mourtada, a déclaré avoir "reçu une délégation technique saoudienne" à Sanaa. Selon lui, le but de la visite est de "s'enquérir des conditions de détention des prisonniers", de vérifier leurs identités et de "se préparer à un échange dans un futur proche".

Parallèlement, une délégation des Houthis s'est rendue dans des prisons saoudiennes, a poursuivi le représentant houthi. A Ryad, le porte-parole de la coalition militaire, le général de brigade Turki Al-Malki, a confirmé les visites dans un communiqué. "En signe de bonne volonté, deux délégations de la coalition et des Houthis ont échangé des visites dans le cadre des efforts visant à renforcer la confiance et à prolonger la trêve au Yémen", a-t-il déclaré, en parlant de "visite humanitaire". La trêve a expiré début octobre au Yémen au bout de six mois et les belligérants ne sont pas parvenus à un accord pour la prolonger. Le Yémen est ravagé depuis 2014 par un conflit qui oppose les Houthis aux forces gouvernementales. Selon l'ONU, la guerre a fait des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

À L'OCCASION DU 1ER ANNIVERSAIRE DE SA MORT

Hommage à l'artiste Rabah Deriassa à Blida

La famille artistique a rendu, jeudi à Blida, un vibrant hommage à l'une des plus importantes figures de la chanson algérienne authentique, l'artiste Rabah Deriassa, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, à l'âge de 87 ans.

L'initiative, organisée par l'établissement de promotion des arts et des activités culturelles et sportives en coordination avec la commune de Blida, a été marquée par la présence d'une pléiade d'artistes algériens, qui ont exprimé leur "fierté" de participer à cette Journée. Le wali de Blida, Ahmed Mabed et des fans de l'artiste ont aussi participé à cet hommage rendu à l'icône de la chanson algérienne, décédée le 8 octobre 2021 à son domicile, sis au



A.F. O.K.

centre ville de Blida. L'artiste Nouredine Beghali a loué, à l'occasion, cette initiative, qualifiée, par lui, de "reconnaissance de la brillante carrière de cet artiste hors pair, qui a marqué de son sceau la culture algérienne et arabe en général", a-t-il indiqué. Il est rejoint par l'artiste Samir Toumi, qui a dit qu'il a tenu personnellement à prendre part à cet hommage, notant que le "défunt a légué un important répertoire, qu'il est nécessaire de préserver". Un élève du défunt Deriassa, l'artiste Mohamed Ouadjdi a, pour sa part, exprimé sa "fierté" d'avoir appris les règles du Tarab authentique auprès de cette icône de la chanson algérienne. Le fils du défunt, Abdou Deriassa, également chanteur a, pour sa part, tenu à exprimer, au nom de toute sa famille, sa "reconnaissance et gratitude" aux organisateurs de l'initiative de commémoration du décès de son père, dont la carrière artistique a débuté en 1953. Il a assuré, en outre, avoir reçu de nombreuses demandes d'artistes algériens pour faire des reprises des chansons de son père, considérées comme "la propriété de

tous", a-t-il estimé. L'opportunité a donné lieu à la projection d'une vidéo sur le parcours artistique de l'artiste Rabah Deriassa, suivie de l'interprétation de chansons, par, entre autres, l'artiste Samir Toumi. Des chanteurs et des poètes, dont Abdelaziz Benzina, Nardjess et Slimane Djouadi ont été, aussi, conviés à cet événement. Le défunt Deriassa est considéré parmi les plus grands auteurs et compositeurs du pays. Il possède à son passif plus de 100 chansons reprises par des artistes algériens et arabes, dont les célèbres "Yahiaou Ouled Bladi", "Ya Mohamed Habib Allah", "El Moumaridha", "Nedjma Kotbia" et "Ya Laouama". Né en 1934 à Blida, Lhaj Rabah Deriassa a consacré plus de 60 ans de sa vie à l'écoute des préoccupations de sa société. Ses œuvres portaient les espoirs et les aspirations d'une société profondément attachée à son patrimoine culturel. Une majorité de ses chansons furent des succès nationaux, dont "Kissat Sidna Youcef", "Ouarda Beidha", "Ya Lhouta", "Ya Tefaha", "Ya Lguoumri", entre autres.

SÉTIF

Un riche programme culturel en marge du Salon national du livre

Un riche programme culturel est prévu en marge de la première édition du Salon national du livre de Sétif, prévu du 15 au 22 octobre courant, à la Maison de la culture Houari-Boumediene, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Culture et des Arts. Le programme prévoit six conférences animées par des professionnels et spécialistes du livre et de la lecture, quatre spectacles de théâtre pour enfants et la distinction des lauréats de prix nationaux et arabes dans divers domaines artistiques, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya de la Culture et des Arts, Walid Benbrik.

La première conférence sera animée juste après la cérémonie d'ouverture du salon, à la salle de la maison de la culture par l'enseignant en histoire Mouloud Aouimer de l'université Alger-3 et l'enseignant en philosophie à l'université Sétif-2, Abdelrazak Belagrouz, qui aborderont respectivement

les thèmes : "L'expérience de la lecture-écriture" et "Les significations oubliées de la lecture", a ajouté le responsable. La seconde journée de la manifestation mettra à l'honneur une pléiade de poètes et écrivains aux publications récentes, dont Khaled Sahli de Mila, Samia Benakouche de Bejaia et Amar Bourouisse d'Alger, qui offriront à l'occasion des séances de lecture de leurs nouveaux ouvrages, a-t-il ajouté. Durant la troisième journée, l'historien Abdallah Bessou de l'université Sétif-1 présentera au public son livre "Arouch Sétif" (Les tribus de Sétif), tandis que durant la quatrième journée, le public sera convié à un après-midi poétique avec des artistes de renom dont la poétesse Faouzia Laradi d'Alger, Bachir Gharib d'El Oued et Achour Fenni, secrétaire général de l'association Beït Echiâr El Djazaïri.

Le cinquième jour de la manifestation, Kamel Betouch de l'université de Constantine abordera le

thème du "Livre, entre garant de l'immunité intellectuelle et fabrication de la richesse en Algérie". Les conférences s'achèveront par une séance littéraire animée par l'enseignant Youcef Latrach de l'université de Khenchela sur "la lecture d'un texte papier et d'un texte électronique" et par Hamza Bessou de l'université Sétif-2 qui évoquera "les importantes étapes de la littérature algérienne à travers les âges". Durant cette manifestation organisée par la direction locale de la Culture et des Arts en coordination avec le syndicat national des éditeurs, un espace sera réservé aux jeunes écrivains et membres de clubs de lecture pour présenter leurs publications et leurs activités avec la possibilité de vente-dédicace.

Les enfants pourront assister durant le salon à quatre pièces de théâtre de troupes et associations locales, qui encouragent la lecture, a encore indiqué le directeur de la Culture et des Arts.

FESTIVAL DE L'INCHAD

Des oeuvres artistiques algéro-tunisiennes subjuguent le public

Les oeuvres artistiques de l'Inchad reproduites au théâtre Mohamed Tahar-Fergani de Constantine par la troupe algérienne « Essalam » (Tébessa) et celle de « Hizb El-Mahdia » de Tunisie, ont subjugué mercredi le public présent qui a longtemps ovationné les différents morceaux interprétés durant la deuxième soirée de la 9e édition du festival international de l'Inchad. Dédié exclusivement aux vertus du prophète Mohamed (QSSL), cette soirée, marquée par une présence notable des familles, a été l'occasion pour les mouchides des deux troupes d'interpréter, entre autres, « Zad Nabi », « Mohamed Jed El Hassanain », « Hadi El-Arwah » et « Salou Aala Kheir El-Anam », qui ont enchanté les amateurs de l'Inchad venus se ressourcer de madihs truffés d'atouts agréables et d'éloges du prophète Mohamed. Les voix retentissantes des chefs de troupes transcendant, en récital, les différents niveaux vocaux et formant une mosaïque de styles mêlant spiritualité et soufisme ont transporté la présence dans un univers de mysticisme, de foi et de dévotion, avant d'enchaîner avec rythme acoustique donnant une forme de variation énergétique à la scène à la fin de chaque morceau. Honoré d'avoir participé à cette manifestation, le représentant de la troupe algérienne « Essalam », Mohamed Anis Zerrouki, a indiqué à l'APS que sa troupe prend énormément de plaisir chaque fois où elle se reproduise à Constantine, tandis que Fadhel Essaga, le chef de la troupe tunisienne, a estimé que son groupe a découvert un public très gourmet pour ce genre artistique. À la fin de cette soirée, le commissaire du festival culturel international de l'Inchad de Constantine, Samir Luahouah, a remercié les mouchidine des deux troupes pour leur prestation et a renouvelé la bienvenue à la troupe tunisienne, révélant que celle-ci reviendra prochainement à Constantine dans le cadre d'autres manifestations. À noter que les amateurs du festival de l'Inchad ont salué les organisateurs pour avoir programmé cette manifestation dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui, dont l'un d'entre eux, Zineddine, père de famille, qui a indiqué que la deuxième soirée a replongé le public dans l'ambiance du Mawlid et était à la hauteur des attentes.

ORAN

Une semaine théâtrale pour célébrer la Révolution de novembre 1954

L'association culturelle El-Amal d'Oran organisera à partir du 28 octobre en cours une semaine théâtrale sous le slogan: "Les jeunes du théâtre rendent hommage aux héros de la Révolution", et ce, à l'occasion de la commémoration du 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, a annoncé le président de l'association, Mohamed Mihoubi. Une série de représentations ont été programmées jusqu'au 3 novembre prochain au petit théâtre de l'association El-Amel et au Théâtre régional d'Oran (TRO) Abdelkader Alloula, a indiqué M. Mihoubi. La 26ème promotion d'El Amel, composée de 15 jeunes, formés durant quatre mois au niveau l'association, présentera des monologues dans lesquels chaque comédien évoquera une des étapes historiques de la glorieuse Guerre de libération, a-t-il expliqué. Cette promotion, composée pour un tiers de filles, sera baptisée du nom du regretté moudjahid, dramaturge et metteur en scène, Mohamed Boudia, assassiné en 1973, à Paris par un commando sioniste, en raison de son soutien et de ses actions militantes pour la cause palestinienne. Au programme de cette semaine théâtrale figurent également des séances de projection vidéo, des pièces produites par l'association culturelle El-Amel, à l'exemple de "Algérien et fier", présentée à 200 reprises depuis sa production en 2007, et "Stop", une pièce écrite, mise en scène et interprétée par Mohamed Mihoubi.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE CARTHAGE Deux films algériens en compétition

Les films algériens "La vie d'après", long métrage de Anis Djaâd et "Hypnotisia", court métrage de Marouane Lakhdar-Hamina, prennent part aux Journées Cinématographiques de Carthage (JCC) qui accueillent, pour leur 33e édition, prévue du 29 octobre au 5 novembre, 44 films arabes et africains, entre longs et courts métrages de fiction et documentaires, annoncent les organisateurs. Dans la section "Longs métrages de fiction", "La vie d'après" entrera en compétition officielle aux côtés de 11 autres films dont, "Sharaf" de Samir Nasr (Égypte), "Le Sermon des prophètes" de Boundaone Seydou (Burkina-Faso), "Sous les figues" de Sehiri Erige (Tunisie), "Vuta N'Kuvute" de Shivji Amil (Tanzanie) et "Attarik / la route" de Abdelhamid abedelatif (Syrie). Premier long métrage de Anis Djaâd, "La vie d'après" (2021), mention spéciale au 41e Festival international du film d'Amiens (France), relate en 105 mn, l'histoire de Hadjer qui tente de se reconstruire une vie avec son fils Djamil, après le lâche assassinat de son époux par un groupe terroriste. Journaliste, scénariste et réalisateur, Anis Djaâd a signé son premier court métrage, "Le hublot" en 2012, suivi en 2014 de "Passage à niveau" puis par "Le voyage de Keltoum" en 2016. De son côté et dans la section "Courts métrages de fiction", "Hypnotisia", sera en lice pour le Tanit d'Or aux côtés de onze autres films dont, "Palestine 87" de Bilel Khatib (Palestine), "Last day of sun" de Majri Kais (Tunisie), "Nhinguitimo" de Azevedo Licinio (Mozambique), "Huits Citoyens concernés" de Lucien Bourjeily (Liban) et "Bergie" de Dian Weys (Afrique Du Sud). D'une durée de 37 mn, "Hypnotisia", drame psychologique et expérimental, relate l'histoire d'un psychopathe, tueur en série qui s'en prend à de jeunes femmes, jusqu'au moment où il contacte un "centre de déprime" et d'aide aux personnes en détresse. "Rachida" et "Hier, aujourd'hui et demain" de la regrettée Yamina Bachir Chouikh (1954-2022) seront projetés aux côtés de cinq autres films dans le cadre d'un hommage solennel que prévoient de rendre les organisateurs des 33e JCC, aux "pionnières et au pionniers qui ont marqué le cinéma par leur créativité et leur résistance à toutes formes de dogmes".

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 - PRIX : QUASSIDA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Raihane El Jana et El Wathba, un duo de femelles

Nous aurons à suivre une très belle épreuve ce samedi 15 octobre à l'hippodrome du Caroubier, avec ce prix Quassida réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 221 000 dinars en gains et places depuis avril passé. Des poulains tels que : El Wathba, El Zaim de Dilmi, Raihane El Jana et Chakir d'Hem, font partie des éléments qui font l'avenir des courses. Pour revenir sur ce qui nous intéresse, nous vous conseillons pour la suite du quinté et ce, juste pour la cinquième place, Chawel, Djaouahar, ou Nedjma de Dilmi.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. CHAKIR D'HEM. Ce poulain a été mis au repos pour des petits soucis de santé, il revient en piste avec une belle forme comme le montre ses dernières sorties. À suivre, il n'est pas là pour faire de la figuration.

2. CHAWEL. Sa victoire du 8 octobre, dans le même hippodrome lui donne droit de prétendre.

3. AZAM EL MESK. Ce vieux coursier aura le désavantage d'effectuer sa course d'entrée. Tâche difficile.

4. EL ZAIM DE DILMI. Ce poulain sur sa courte carrière a gagné deux courses et une troisième place. Puis a été mis au repos depuis mai écoulé. En tout cas il n'est pas là pour de la figuration. À suivre.

5. FOUNOUN. Ce n'est pas un cheval

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
F. METIDJI	1	CHAKIR D'HEM	HO. EL FERTAS	57	12	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	2	CHAWEL	T. ALI OUAR	57	6	S. HAMIANE
HARAS EL MESK	3	AZAM EL MESK	MS. GUEHIOUCHE	57	11	A. MIMI
M. DJELLOULI	4	EL ZAIM DE DILMI	W. HAMOUL	56	4	H. DJELLOULI
L. BOUDJEMAA	5	FOUNOUN	B. BENSAD	56	5	A. DEHIBA
L. BOUDJEMAA	6	NEDJM EL FETH (0)	A. YAHIAOUI	56	9	A. DEHIBA
M. BOUKHALAT	7	AQSA FALASTINI (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	3	MS. CHAABANE
H. RAHOUANI	8	ERAKAS	K. BAGHDAD	55	14	A. BOUSSAA
A. LEHAS	9	RAIHANE EL JANA	S. BENYETTOU	55	8	S. ATTALLAH
M. BECHAIRIA	10	DJAOUAHAR	CH. ATTALLAH	55	10	PROPRIÉTAIRE
M. ZIDELKHIR	11	DINARZED D'HEM	O. CHEBBAH	55	1	A. ROUBAH
HARAS EL NASR	12	VIBIORE	A. FEKROUNE	53	7	S. ROUANE
H. GUEROUI	13	NEDJMA DE DILMI (0)	JJ : MS. AIDA	52,5	13	PROPRIÉTAIRE
S. BENSAD	14	EL WATHBA	D. BOUBAKRI	52	2	B. LAOUFI

de tous les jours. Au mieux il sera coché pour la cinquième place.

6. NEDJM EL FETH. Pas évident.

7. AQSA FALASTINI. Tâche difficile.

8. ERAKAS. Pas avec ce lot. À revoir.

9. RAIHANE EL JANA. Après près de cinq mois d'absence, elle vient de gagner en dernier lieu d'un boulevard, je dois conclure que celui qui la bat gagne la course. Base de jeu.

10. DJAOUAHAR. Peut-être qu'avec Chawki Attallah en selle il aura des chances de figurer à la cinquième place.

11. DINARZED D'HEM. Tâche difficile. À revoir..

12. VIBIORE. Il monte de catégorie ici. À revoir.

13. NEDJMA DE DILMI. Elle va être

notre outsider préféré.

14. EL WATHBA. Cette pouliche possède des références de haut niveau quoiqu'elle n'a pas couru depuis le 12 juin. Elle est capable de déranger la favorite Raihane El Jana. À suivre

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

9. RAIHANE EL JANA - 14. EL WATHBA - 2. CHAWEL - 1. CHAKIR D'HEM - 4. EL ZAIM DE DILMI

LES CHANCES

10. DJAOUAHAR - 5. FOUNOUN

Des milliers d'Australiens appelés à l'évacuation contre les inondations



Les autorités australiennes ont demandé hier à plusieurs milliers de citoyens d'évacuer leurs domiciles dans le sud-est du pays pour échapper aux inondations qui menacent les localités de trois États différents. Vendredi matin, la montée rapide des eaux a submergé Maribyrnong, en banlieue de Melbourne, dans l'État de Victoria, qui a été le plus touché. Le gouvernement de cet État, le deuxième plus peuplé d'Australie, se prépare à rouvrir un centre de quarantaine de Covid-19 pour abriter les personnes dont les maisons étaient inhabitables, a déclaré vendredi matin le dirigeant de l'État, Daniel Andrews. "C'était une inondation très, très importante et c'est loin d'être terminé", a-t-il déclaré à la radio ABC. "Le vrai défi est que les eaux continuent de monter et que de plus en plus de maisons sont inondées, de plus en plus de localités sont isolées", a-t-il souligné. Le nord de la Tasmanie, un État insulaire situé au sud du Victoria, se préparait également vendredi à des inondations majeures. Des ordres d'évacuation massive ont été émis et les fortes pluies ont forcé la fermeture de quelque 120 routes. "Les inondations mettent des vies en danger", a déclaré le service d'urgence de l'État de Tasmanie dans un communiqué.

Les Etats-Unis paient un lourd tribut à cause de l'accès facile aux armes

Un tireur a tué cinq personnes dont un policier qui n'était pas en service, hier à Raleigh, dans le sud-est des États-Unis, a annoncé le maire de cette ville. Plusieurs personnes ont également été blessées, et le tireur est toujours en fuite mais "encerclé", ont rapporté lors d'une conférence de presse, les autorités de cette municipalité de Caroline du Nord. "À environ 20h00 (00h00 GMT vendredi, ndlr), la police de Raleigh a indiqué avoir encerclé un suspect dans une résidence de la zone", a dit la maire Mary-Ann Baldwin, déplorant "un jour triste et tragique". Parmi les blessés, dont les autorités n'ont pas donné le nombre, figure un policier cynophile dont le pronostic vital n'est pas engagé, selon Mme Baldwin. Les États-Unis paient un très lourd tribut à la dissémination des armes à feu sur leur territoire et à la facilité avec laquelle les Américains y ont accès. Environ 49 000 personnes sont mortes par balle en 2021, contre 45 000 en 2020, qui était déjà une année record. Cela représente plus de 130 décès par jour, dont plus de la moitié sont des suicides.

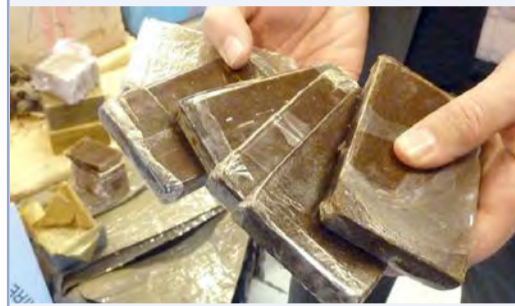
Tizi-Ouzou : démantèlement d'une association de malfaiteurs spécialisée dans l'émigration clandestine

Une association de malfaiteurs spécialisée dans l'émigration clandestine par voie maritime a été démantelée à Tizirt au nord de Tizi-Ouzou, par les forces de police, selon un communiqué diffusé vendredi par la sûreté de wilaya. Cette opération a été réalisée par la Brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de Tizirt, qui a interpellé "neuf individus âgés entre 26 et 53 ans, organisés en réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines pour des candidats à l'émigration moyennant des sommes d'argent", a-t-on

précisé. Cette opération a permis la saisie d'une somme de 2,5 millions de DA, deux véhicules touristiques, un camion, ainsi que des téléphones portables, utilisés par ces malfaiteurs pour leurs opérations, selon le même document. Présentés au Parquet de Tizirt, jeudi, ils ont été mis en détention préventive pour "association de malfaiteurs en vue de la préparation et de l'organisation de traversées clandestines par voie maritime pour plusieurs individus moyennant avantages financiers, et exposition de leur vie au danger".



Plus de 60 kg de kif traité saisi à Maghnia



Les services des douanes, en collaboration avec d'autres corps de sécurité, ont procédé à la saisie de plus de 60 kg de kif traité à Maghnia (Tlemcen), indique un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). Dans le cadre des efforts consentis par les services opérationnels des douanes, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Sûreté nationale, les agents de la brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Maghnia, « ont procédé, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes de Tlemcen, à la saisie de 60,5 kg de kif traité », a précisé le communiqué. La quantité saisie, poursuit la même source « était soigneusement dissimulée dans un véhicule utilitaire », ajoute la même source. Cette opération dénote "la vigilance des agents des douanes algériennes mobilisés dans l'accomplissement de leurs missions, notamment dans le cadre de la lutte contre le trafic, sous toutes ses formes, dont celui des stupéfiants et des psychotropes en vue de protéger la santé et la sécurité du citoyen", conclut la source.

Plus de 200 personnalités du monde du cinéma au Festival Fi-Sahara

La comédienne basque espagnole Itziar Ituño, devenue célèbre dans le monde entier grâce à son rôle dans « La Casa de Papel », où elle joue l'inspectrice de police Raquel Murillo, a annoncé sa participation à la prochaine édition du Festival du film Fi-Sahara, en soutien à la cause du peuple sahraoui, en lutte pour sa liberté et son indépendance. Le festival Fi-Sahara a débuté mardi dernier et se tiendra jusqu'au demain, sous le slogan « Mettons fin au colonialisme au Sahara occidental ». Dans son discours lors de la cérémonie de présentation, Abdullah Arabi, le représentant du Front Polisario en Espagne, a souligné que le festival Fi-Sahara est un « outil pour dénoncer l'injustice subie par le peuple sahraoui et pour exiger une solution rapide et juste visant la décolonisation par le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », comme l'exige l'ONU. Environ 200 personnalités du monde du cinéma d'une vingtaine de pays, dont la Norvège, les États-Unis, la France, le Mexique, la Colombie, l'Italie, l'Argentine, les Pays-Bas et le Burkina Faso, participent à l'événement. Parmi eux : l'acteur Carlos Bardem qui, avec son frère Javier, soutient depuis plus de dix ans la cause sahraouie.

4 500 personnels de la santé décimés par la Covid-19 au Brésil

Plus de 4 500 membres du personnel soignant ont été décédés au Brésil après avoir contracté le nouveau coronavirus alors qu'ils s'efforçaient de sauver des vies durant la pandémie, selon un rapport publié jeudi par une confédération internationale des employés des services publics. Ces décès ont été enregistrés entre mars 2020 et décembre 2021. Parmi les victimes figurent 1 184 infirmières et infirmiers (huit sur dix sont des femmes), précise le rapport de l'Internationale des services publics (ISP).



Celle-ci regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de

travailleurs dans le monde, selon son site officiel. Reposant sur

des données officielles, le rapport de l'ISP a été fait pour analyser les politiques publiques face à un événement d'une telle ampleur au Brésil et dans d'autres pays. Avec 687 026 décès dus à la Covid-19 à ce jour, le Brésil a le deuxième bilan le plus lourd au monde derrière les États-Unis, selon les chiffres publiés par le ministère brésilien de la Santé.

Tunisie : 11 corps de migrants repêchés par les Garde-côtes

Les corps en décomposition de onze migrants ont été repêchés par les Garde-côtes tunisiens au large du gouvernorat de Mahdia (centre-est), a indiqué, vendredi, un porte-parole de la gendarmerie. "Les onze corps en décomposition ont été repêchés entre jeudi et vendredi. Des échantillons ont été prélevés sur les dépouilles pour effectuer les analyses ADN", a déclaré aux médias le porte-parole des garde-côtes, Houcem Eddine Jebabli. Il y a deux semaines, une embarcation de fortune partie de Zarzis (sud-est) avec à son bord 18 migrants avait disparu. Huit corps ont été retrouvés lundi par des marins. Parallèlement, les autorités tunisiennes ont démantelé quatre réseaux d'immigration clandestine, actifs sur une nouvelle route migratoire qui passe par la Turquie puis la Serbie, selon M. Jebabli. Du printemps à l'automne, en raison de conditions météorologiques favorables, le rythme des tentatives de départs de migrants de Tunisie et de la Libye voisine vers l'Italie s'accroît, se soldant parfois par des noyades. Près de 200 migrants, en majorité des Tunisiens, ont été interceptés en mer samedi et dimanche alors qu'ils projetaient de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, selon le ministère de la Défense tunisienne. Depuis le début de l'année, plus de 22 500 migrants ont été interceptés au large des côtes tunisiennes, dont près de 11 000 sont d'origine d'Afrique sub-saharienne, selon des données officielles.

MISE AUX POINGS

«Les mots ne sauraient décrire la grandeur de ce moment qui intervient 40 ans après la proclamation de l'État de Palestine par le militant martyr Yasser Arafat (Abou Ammar) dans cette même salle et sous le même toit».

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénaire Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :
1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59

Impression :
- Centre : SIA
- Est : SIE
- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :
6, avenue Khedim Mustapha
Tél./Fax. : 041 39 45 73

Bouira :
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.
Tél./Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

ELLE MAINTIENT LE MAILLOT DE L'ALGÉRIE

Adidas rejette la demande marocaine

Le Makhzen à travers ses relais a beau vociférer jour et nuit sur la supposée paternité des motifs dits « Zellige » qui ont inspiré la conception du maillot de l'Équipe nationale de football, l'équipementier Adidas refuse de retirer ce produit du marché.

En effet, depuis qu'Adidas ait dévoilé le nouveau maillot d'échauffement des Verts algériens, la propagande du Makhzen est actionnée sur les réseaux sociaux avant que le sujet ne devienne suffisamment polémiste pour donner matière aux médias marocains. Dans un premier lieu, et à travers son ministère de la Culture, le Maroc avait dénoncé une pseudo-utilisation de ce qui serait son



patrimoine pour la confection du kit vestimentaire. Il s'en est même plaint auprès de l'équipementier allemand. Mais, Adi-

das n'a pas pour autant cédé aux pressions marocaines, dont les autorités ne ratent aucune occasion pour s'attaquer à tout ce qui est algérien.

En réponse au prétexte farfelu avancé par le Maroc, Adidas, qui s'est refusée toute offense à l'égard du plaignant comme toute entreprise commerciale qui se respecte, maintient le maillot de l'Algérie sur le marché.

Ainsi, dans un communiqué diffusé hier, via l'AFP, la firme allemande note que « suite à des discussions constructives entre Adidas et le ministère marocain de la Culture, nous pouvons confirmer une résolution positive du récent problème des maillots de football (de la sélection algérienne, ndlr) ».

Autrement que, ce sont les autorités marocaines, malgré elles, qui ont fini par se résoudre à l'idée que ce qu'elles tentaient de faire passer comme argumentaire, depuis il y a deux semaines maintenant, est dénué de tout fondement. In fine, l'Algérie a eu gain de cause auprès de cet équipementier mondial qui ne compte pas donc retirer son produit sur le marché. C'est d'autant plus pour ce nouveau maillot s'écoule comme des petits pains.

F. G.

POUR AVOIR TENTÉ DE VENDRE UN VÉHICULE D'UNE COMMUNE

Un mécanicien escroc condamné à de la prison ferme

Mardi dernier, un individu s'était rendu au parc de la commune de Hassi Bounif, dans la wilaya d'Oran pour réclamer les frais de réparation d'un véhicule qui lui avait été confié. Le gardien qui était présent sur les lieux avait tenté de lui faire comprendre qu'il ne pouvait pas accéder à sa demande. Voyant que l'individu campait sur sa position, il avait fait appel à son responsable. Mais l'individu, un mécanicien de son état a tenté d'agresser le responsable du parc, ne manquant pas au passage de l'accuser du vol du véhicule qu'il avait ramené au parc après l'avoir réparé. De guerre lasse, l'employé communal en constatant qu'il ne pouvait pas convaincre cet individu fit appel à la police. Sur les lieux les policiers ont vite compris le stratagème de l'individu qui avait dissimulé le véhicule dans un garage dans la localité de Kharrouba et avait même tenté de le vendre. Il avait poussé sa roublardise jusqu'à effacer le numéro de châssis pour le maquiller plus tard. Arrêté, il a été remis à la brigade de gendarmerie territorialement compétente. La perquisition de son garage a permis de retrouver le véhicule et d'identifier même l'individu qui devait l'acheter. Présenté devant un magistrat en comparution directe, il a écopé d'une année de prison ferme pour abus de confiance et tentative de vol. Le candidat à l'achat du véhicule a bénéficié quant à lui de relaxe puisque le juge a estimé qu'il était, tout autant que la commune victime des agissements du mécanicien escroc.

Slimane B.

HYGIÈNE DE VIE ET ALIMENTATION

Le ministère de la Santé lance un guide

Le ministère de la Santé a publié un ouvrage d'information et d'éducation sanitaire et thérapeutique, permettant à la population en général d'adopter une bonne hygiène de vie. Intitulée : « Guide alimentaire et d'hygiène de vie », la publication a été élaborée dans un objectif d'information et d'éducation, permettant aux professionnels de la santé de dispenser une éducation sanitaire et thérapeutique réaliste aux patients et à la population en général, notamment aux familles pour leurs permettre d'ac-

quérir des compétences pour adopter une bonne hygiène dans tous les milieux de vie, peut-on lire.

Ces compétences visent à répondre aux besoins en nutriments de l'organisme, de préserver ou améliorer sa santé et réduire le risque de maladies chroniques, est-il précisé. Composé de 99 pages et incluant des conseils pratiques, il traite différents thèmes liés aux principes d'une bonne hygiène de vie dont l'alimentation saine de l'adulte, l'activité physique, le surpoids-obésité, le tabagis-

me et le sommeil ainsi que la gestion du stress. Le guide est défini par ses concepteurs comme étant un outil simple, mettant en lumière la relation entre hygiène de vie et santé, tenant compte des nouvelles connaissances relatives, entre autres, aux habitudes alimentaires à intégrer à notre vie quotidienne pour faire des choix alimentaires sains (...), nécessaires à la prévention et au traitement des maladies non transmissibles et où l'éducation nutritionnelle joue un rôle capital.

Ania Nch

L'ENTITÉ SIONISTE INTENSIFIE SA BARBARIE Des snipers mobilisés contre les Palestiniens

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé que le docteur Abdallah Abu Al Teen est mort en martyr, après avoir été visé à la tête par un sniper israélien lors du raid des FOI sur le camp de réfugiés palestiniens de Jénine. Pour les Palestiniens et les responsables des factions de la résistance palestinienne, l'intensification des violences et agressions militaires sionistes contre le peuple palestinien, en Cisjordanie, à Shuafat et à El-Qods occupé, à Jenine et dans les territoires palestiniens de 48, indique « l'échec de l'occupation israélienne face à la résistance populaire et armée des Palestiniens ».

Lors d'affrontements qui ont éclaté entre les forces d'occupation israéliennes et des Palestiniens à la suite d'un raid israélien sur le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, deux Palestiniens ont été tués et six autres blessés, dont un médecin et deux ambulanciers. Des médias locaux et étrangers ont rapporté, hier, que les forces spéciales israéliennes se sont infiltrées à Jénine et que des tireurs d'élite étaient stationnés sur les toits, en vue de cibler par des tirs des Palestiniens.

Le raid des forces d'occupation a été suivi de mobilisation des Palestiniens et des affrontements notamment pas des tirs de pierres sur les soldats sionistes, au cours desquels les forces d'occupation ont intensifié leur violations et les tirs à balles réelles contre les Palestiniens. Les mêmes sources ont confirmé que les forces d'occupation ont, sans surprise, pour la énième fois, empêché toute ambulance de se déplacer ou de procéder à l'évacuation des blessés.

Dans un autre acte de barbarie israélien, un médecin palestinien a été abattu par un tireur d'élite israélien alors qu'il soignait l'un des blessés dans la cour de l'hôpital. Cette année, plus de 100 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, dont des enfants, des médecins et des journalistes. La violence israélienne s'est également propagée à El-Qods occupé, où les Palestiniens ont été brutalement agressés ces derniers jours.

K. B.

SOUS-RIRE

Un hiver 2022 difficile pour l'Europe !

